

# Coût de l'utilisation des machines agricoles

PUBLICATION  
750

DANS L'EST DU CANADA



OCTOBRE 1959

630.4  
C212  
P 750  
1959  
fr.  
c.3

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU CANADA  
OTTAWA

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Introduction.....	3
Méthode de calcul des frais.....	4
Dépréciation.....	4
Intérêt.....	4
Remisage.....	4
Prix des machines.....	5
Main-d'œuvre et frais du travail des chevaux.....	5
Frais de réparation.....	5
Travaux de réparations et d'entretien des machines.....	5
Emploi annuel des machines.....	5
Usage à forfait des machines et tarifs.....	6
Comment se servir des tableaux.....	6
Frais d'utilisation des machines.....	6
Frais des tracteurs, des tracteurs de jardin, des camions et des moteurs.....	7
Coût des travaux de la ferme.....	7
Mise de fonds en machine et frais annuels d'utilisation.....	9
Divers facteurs servant au calcul des frais.....	9
Remarques relatives aux frais en 1958 et 1959.....	10
Abréviations employées dans les tableaux.....	10
Tableau 1—Comment calculer les frais des machines.....	11
Tableau 2—Frais estimatifs d'utilisation des machines.....	12
Tableau 3—Comment calculer les frais des tracteurs.....	17
Tableau 4—Frais estimatifs d'utilisation des tracteurs agricoles, camions et moteurs électriques et à essence.....	18
Tableau 5—Comment calculer les frais du travail des chevaux.....	20
Tableau 6—Frais estimatifs des opérations de la ferme (Est du Canada).....	21
Tableau 7—Inventaire, mise de fonds et frais annuels d'utilisation de la force motrice, de la machinerie et de l'outillage. Ferme de 100 acres dont environ 45 sont en culture....	30
Tableau 8—Inventaire, mise de fonds et frais annuels d'utilisation de la force motrice, de la machinerie et de l'outillage. Ferme de 100 acres dont environ 70 sont en culture..	31
Tableau 9—Inventaire, mise de fonds et frais annuels d'utilisation de la force motrice, de la machinerie et de l'outillage. Ferme de 200 acres dont environ 150 sont en culture....	32

Dans cette publication, les calculs relatifs aux frais d'utilisation des machines agricoles s'appuient sur les prix de 1952-1953. On obtiendra une idée satisfaisante des frais de 1959 en majorant de 20 p. 100 les frais de 1952-1953.

Voir, à ce sujet, en page 10, les remarques relatives au coût de la main-d'œuvre et aux prix des machines agricoles en 1958.

# COÛT DE L'UTILISATION DES MACHINES AGRICOLES (Est du Canada)

W. KALBFLEISCH ET A. I. MAGEE\*

## INTRODUCTION

Les frais estimatifs d'utilisation de machines agricoles, de tracteurs et de chevaux qui figurent dans le présent bulletin sont établis d'après la comptabilité de la machinerie des fermes expérimentales. Les frais par unité d'emploi de chaque machine sont fondés sur des valeurs effectives, estimatives ou choisies.

Les facteurs considérés dans l'estimation des frais des tracteurs et des machines aratoires sont les suivants: la dépréciation, l'intérêt, le remisage, les réparations, le travail de réparation et d'entretien, le carburant et divers autres articles comme l'huile et la graisse. Il faut tenir compte de facteurs additionnels dans l'estimation des frais d'utilisation des chevaux, des camions et des moteurs électriques. La méthode suivie pour calculer les frais d'utilisation des machines est indiquée au tableau 1; pour les tracteurs et les moteurs au tableau 3, et pour les chevaux au tableau 5. Les facteurs, les taux et les prix servant à établir ces estimations figurent dans les tableaux ou dans les paragraphes relatifs aux facteurs employés dans le calcul des frais.

Les frais estimatifs d'utilisation des diverses machines agricoles figurent au tableau 2. Les chiffres sont calculés suivant la méthode indiquée au tableau 1. Les frais estimatifs d'utilisation des tracteurs de diverses puissances et des autres unités motrices sont présentés au tableau 4 et calculés suivant la méthode indiquée au tableau 3. Les frais des tracteurs ou des moteurs ne comprennent pas le salaire de l'exploitant. La première ligne pour chaque tracteur ou moteur ne comprend pas le carburant et l'huile mais les lignes suivantes les comprennent. Des exemples des frais estimatifs pour divers travaux de la ferme sont présentés au tableau 6. Dans ce tableau les frais de la machinerie, de la force motrice et de la main-d'œuvre sont additionnés pour obtenir les frais de l'exécution d'une tâche agricole par journée de dix heures.

Les tableaux 7, 8 et 9 contiennent respectivement les données sur l'inventaire, la mise de fonds et les frais annuels d'utilisation de la force motrice, de la machinerie et de l'outillage. Les inventaires pour les fermes de 50, 100 et 150 acres indiquent le matériel qui pourrait servir sur ces fermes. Ils servent tout simplement de guides dans l'estimation des frais annuels totaux de la force motrice et de la machinerie. Les modèles, les grosseurs et le nombre de machines varient d'une ferme à l'autre.

Toutes les données sur les frais sont fondées sur les frais moyens d'utilisation des machines et des unités motrices sur des fermes particulières. A cause des variations des facteurs comme le sol, la grandeur des champs, les pierres, l'entretien des machines, l'habileté des divers exploitants, les prix des machines, du carburant, des aliments et autres, les frais d'utilisation de l'outillage et de la force motrice sur des fermes données peuvent être supérieurs ou inférieurs aux frais moyens. Le présent bulletin indique une méthode qui doit servir à calculer les frais d'utilisation des machines avec des exemples des frais d'exécution des divers travaux de la ferme. Pour obtenir des estimations plus précises, tous les facteurs, y compris les prix, les tarifs et les valeurs présumées, doivent tenir compte des conditions locales d'utilisation des machines.

---

\* M. W. Kalbfleisch, ingénieur de génie rural, A. I. Magee, ingénieur de génie rural adjoint, Service de recherches, Ottawa. Les auteurs désirent remercier MM. D. J. Cooper et W. Woods d'avoir bien voulu accomplir le travail très long du calcul des frais d'utilisation des machines et M. E. F. McKenny d'avoir fourni les données sur les prix et la main-d'œuvre nécessaire à l'exécution des travaux agricoles.

## MÉTHODE DE CALCUL DES FRAIS

### *Dépréciation*

La dépréciation est la diminution de valeur que subissent les machines par suite de l'âge ou de l'usure ou des deux à la fois. L'âge ou le facteur temps est influencé par l'apparition de machines plus efficaces; les vieilles machines, bien qu'inutilisées, n'obtiennent donc pas la même valeur que les nouvelles. La détérioration ou le facteur usure est influencé par le degré d'usure, les conditions de fonctionnement et le soin de la machine; ainsi l'outillage normalement utilisé a une valeur moindre que l'outillage non utilisé. Bien que l'on puisse calculer la dépréciation de diverses façons, il n'existe pas de moyens exacts de déterminer le véritable taux de dépréciation lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir les prix futurs et les valeurs relatives. Les machines peuvent se déprécier à un taux normal dans une période de stabilité des prix mais lorsque le niveau des prix tombe, le taux de dépréciation est ordinairement plus élevé; lorsque les prix montent, le taux baisse.

Le taux de dépréciation qui a servi à calculer les frais de machinerie dans ce travail est fondé sur un nombre présumé d'années de durée pour chaque type d'outillage. On a fixé à 7,500-8,500 heures, à raison de 500 à 600 heures par année, ou 15 ans, la durée du tracteur avant qu'il soit abandonné ou devienne désuet. Ainsi la dépréciation annuelle d'un tracteur évalué à \$1,000 est de 1/15 ou de 6.66 p.100 de \$1,000, soit \$66.66. Les machines à traction animale se déprécient en 20 ans, ou à raison de 5 p.100; les machines mues par un tracteur ou un moteur, 15 ans, ou 6.66 p.100; les tracteurs de jardin, 10 ans, ou 10 p.100; les chevaux, 12½ années de travail, ou 8 p.100; les moteurs électriques, 15 ans (6,000 heures), ou 6.66 p.100; les camions, 15 ans, ou 60,000 milles, et les moteurs à essence, 15 ans, à raison de 100 heures par année, soit un taux annuel de dépréciation de 6.66 p.100.

Cette méthode de déterminer la dépréciation ne tient pas compte du facteur usure ou détérioration qui proviendrait de l'emploi intensif annuel des machines. Cependant, sur presque toutes les fermes de l'est du Canada dont la superficie est de 200 acres ou moins, on emploie la plupart des machines durant moins de 100 heures, soit dix jours par année; plusieurs machines ne servent pas 50 heures par année. Par conséquent, le facteur détérioration ou usure ne peut être important que lorsqu'on emploie les machines sur des fermes très grandes ou d'une façon intensive pour des travaux à forfait. Les tracteurs sont les seules unités qui puissent être influencées par le facteur usure. Le fonctionnement d'un tracteur durant 1,560 heures signifie cependant qu'il doit fonctionner 10 heures par jour sauf le dimanche durant six mois de l'année sans interruption.

### *Intérêt*

On estime que lorsqu'un capital ou de l'argent sert à l'achat d'outillage, on devrait allouer une somme d'argent appelée intérêt pour l'utilisation du capital. En d'autres termes, si l'on empruntait de l'argent pour acheter l'outillage ou si l'achat se faisait à tempérament, il faudrait inclure dans les frais une somme pour acquitter les frais d'intérêt. L'intérêt présumé admis est de 2½ p.100 sur le prix de chaque machine neuve.

### *Remisage*

Dans le calcul des frais de la machinerie, on a inclus des frais pour l'usage d'un espace dans un garage ou une remise à machines. On a estimé les charges de l'abri à ½ p. 100 du prix de chaque machine, soit 50c. par année pour chaque valeur de \$100 en outillage. Dans le cas des chevaux, les frais de stabulation employés sont de \$8 par animal à cause des frais plus élevés des étables et de l'espace réservé aux aliments.

### **Prix des machines**

On a effectué tous les calculs à partir du prix moyen des machines entre janvier et mars 1953. Comme les prix varient continuellement, il faut ajuster les frais d'utilisation de façon qu'ils correspondent aux prix courants de l'équipement. Lorsque le prix d'une faucheuse à traction animale inscrite à \$180 augmente de 10 p. 100, soit de \$18, pour atteindre \$198, les frais d'utilisation par heure augmentent de 4c. ou de 59 à 63c., soit une augmentation de 7 p. 100.

### **Main-d'œuvre et frais de travail des chevaux**

Les salaires ou les frais de main-d'œuvre inclus dans les calculs sont de 60c. l'heure d'après le salaire moyen payé aux travailleurs agricoles en 1952. Tout comme les prix, les salaires varient avec les années, les saisons et les régions. Le salaire est également fonction des qualités de chaque employé. On recommande donc de calculer les frais de nouveau pour les aligner sur les salaires payés sur chaque ferme. Comme la main-d'œuvre employée pour l'entretien ou la réparation des machines ne constitue pas un facteur important dans les frais totaux d'exécution des travaux de la ferme, on peut effectuer un ajustement satisfaisant en substituant tout salaire désiré dans la colonne 11 du tableau 6 afin d'obtenir les frais totaux exacts pour chaque jour de dix heures sur chaque travail. Le travail des chevaux est calculé à 30c. l'heure à raison de 500 heures de travail par année, comme il est indiqué au tableau 5.

### **Frais de réparation**

On a exprimé le prix des pièces de remplacement en dollars d'après le nombre de 100 heures d'usage des machines pour établir une relation avec l'usure de la machine. Les pourcentages utilisés dans le calcul des frais sont indiqués avec chaque machine.

### **Travaux de réparation et d'entretien des machines**

La main-d'œuvre nécessaire à l'entretien des machines se présente en nombre d'heures par 100 heures d'emploi des machines pour correspondre à l'usure de chaque genre de machine. Pour détails supplémentaires, voir la partie qui traite des autres facteurs servant au calcul des frais.

### **Emploi annuel des machines**

Les frais annuels d'utilisation des machines agricoles comprennent la dépréciation, l'intérêt et le remisage, les réparations et le travail de réparation, le carburant ou les aliments et autres frais divers peu importants. Trois des principaux facteurs, soit les réparations, les travaux de réparation et le carburant varient avec l'usage de la machine. Par contre, la dépréciation, les intérêts et le remisage demeurent assez constants indépendamment de l'usage de la machine. De plus, ces trois derniers facteurs sont ordinairement les articles les plus importants dans les frais annuels d'utilisation des machines. Par conséquent, les frais d'opération diminuent à mesure que le nombre d'heures de travail par année augmente.

On peut remarquer l'effet de l'emploi annuel des machines sur les frais en consultant le tableau 1 qui contient les frais calculés pour une faucheuse à traction animale. Les frais calculés pour l'utilisation de cette machine correspondent aux différents emplois annuels de la façon suivante: une acre ou une heure par année, frais par heure \$14.58; 20 heures, 89c.; 35 heures, 59c. par heure; 75 heures, 37c.; et 150 heures par année, 27c. par heure. Lorsqu'on emploie cette faucheuse pour plus de 150 acres ou heures par année, la diminution des frais par acre devient faible ou négligeable, car les frais de réparation et de travail constituent les principaux facteurs des frais annuels. Dans le cas des grosses

machines dont le prix initial est élevé, les frais par heure continueront à diminuer considérablement même après 150 heures d'utilisation annuelle.



Figure 1.—Certains travaux exigent beaucoup de travail manuel et relativement peu d'équipement.

### **Usage à forfait des machines et tarifs**

On peut augmenter l'emploi annuel des machines et diminuer en proportion les frais par tonne ou par acre, etc., en augmentant l'étendue de la ferme ou en employant les machines à forfait ou en coopération. L'emploi des machines à forfait ou en coopération peut profiter et au propriétaire et au locataire de la machine si l'on échange l'outillage à des prix raisonnables suivant une entente saine. Il est cependant important qu'une personne soit responsable de l'entretien et des réparations des machines, lorsqu'elles servent de cette façon.

Les frais estimatifs d'utilisation de la machinerie agricole présentés dans ce bulletin sont calculés à l'égard de machines utilisées dans les conditions moyennes des fermes particulières; ils ne sont pas proposés comme tarifs de louage. Cependant, en adaptant certains facteurs à la localité, les données présentées peuvent servir de guides pour les tarifs de louage. Dans plusieurs régions, on a établi des tarifs; ils constituent naturellement un excellent guide pour les cultivateurs qui louent ou empruntent de l'équipement. Dans l'étude de ces tarifs, il faut remarquer que les calculs ne comprennent pas les facteurs suivants: frais de transport d'une ferme à l'autre, profit, risques, assurances, indemnisation du temps nécessaire à la conclusion des contrats, et pertes majeures de temps dues aux intempéries.

## **COMMENT SE SERVIR DES TABLEAUX**

### **Frais d'utilisation des machines (Tableau 2)**

Les frais des machines dans ce tableau comprennent les frais estimatifs de l'outillage agricole sans les frais de force motrice ou le salaire de l'exploitant. Les frais sont présentés en fonction de l'emploi annuel car ils varient avec l'usage annuel. Dans tous les cas, les frais de chaque machine sont indiqués pour une journée de dix heures.

Exemple—Établir les frais d'utilisation d'une charrue bissoc ordinaire à tracteur, employée 75 heures par année dans des conditions moyennes de travail.

Sous la rubrique charrues à tracteur, on trouve à la troisième ligne charrue ordinaire bissoc. La colonne 11 indique un emploi annuel de 75 heures par année à un coût correspondant de \$4.28 par journée de 10 heures ou de 43c. l'heure. Pour connaître le coût à l'acre, le coût par journée de 10 heures est divisé par le taux d'utilisation par jour. Pour labourer quatre acres par jour, les frais sont donc de  $\$4.28 \div 4$  ou \$1.07 l'acre. Si le taux d'utilisation est porté à six acres par jour, le coût à l'acre baisse à  $\$4.28 \div 6$  ou 71c.

Si l'usage annuel est augmenté à 150 heures, le coût par journée de 10 heures diminue à \$2.99 (colonne 13, tableau 2), et il en résulte un coût à l'acre de 75c. et 50c. pour les taux d'utilisation de 4 et 6 acres par jour, respectivement.

### **Frais des tracteurs, des tracteurs de jardin, des camions et des moteurs (Tableau 4)**

On a divisé les tracteurs en 5 catégories, à savoir, les tracteurs à une charrue (7 à 10 H.P. à la barre de traction), tracteurs à 2 charrues (10 à 15 H.P.), tracteurs à 2-3 charrues, (15 à 20 H.P.), tracteurs à 3 charrues (20 à 25 H.P.), tracteurs à 3-4 charrues (25 à 30 H.P.) comme l'indique le tableau 4. Les frais du tracteur sans carburant, huile ni salaire de l'exploitant, figurent à la première ligne vis-à-vis l'indication de chaque classe de tracteur et les frais du tracteur, y compris le carburant et l'huile sans le salaire de l'exploitant, sont indiqués aux lignes suivantes.

Les frais des tracteurs, des tracteurs de jardin, des moteurs électriques et des moteurs à essence représentent les frais de fonctionnement durant une journée de dix heures. Les frais des camions sont indiqués par mille.

Exemple A—Déterminer les frais pour une journée de dix heures d'un tracteur d'une valeur d'environ \$2,000 lorsqu'il fonctionne environ 500 heures par année et qu'il consomme 15 gallons d'essence par jour.

Un tracteur inscrit au tableau 4 est évalué à \$2,000. La colonne 10 indique un emploi de 500 heures et la colonne 11 les frais par journée de dix heures. Opposé à 15 gallons de carburant, le prix d'une journée de dix heures est indiqué dans la colonne 11 comme étant de \$10.33, soit \$1.03 l'heure. Ce montant indique les frais sans le salaire de l'exploitant.

Exemple B—Établir les frais d'utilisation du même tracteur que dans l'exemple A, mais avec une consommation de 10 gallons par jour au lieu de 15 gallons.

On verra qu'une consommation de 10 gallons de carburant n'apparaît pas pour ce tracteur dans le tableau 4. Les frais d'utilisation durant dix heures sont cependant inscrits sans carburant, sur la première ligne apposée à l'indication de la force du tracteur dans la colonne 11 comme étant de \$5.38. Si l'on emploie 10 gallons de carburant à raison de 35c. le gallon au lieu de la moyenne de 30c., le carburant coûtera \$3.50 par jour. L'huile vaut environ le dixième du carburant, soit 35c. Le coût total sera donc de  $\$5.38 + \$3.50 + 35c. = \$9.23$ , soit environ 92c. par heure, non compris le salaire de l'exploitant.

### **Coût des travaux de la ferme (Tableau 6)**

Les frais des machines, les frais de la force motrice et le salaire de l'exploitant sont additionnés dans le tableau 6 pour obtenir le coût total estimatif de l'utilisation de l'outillage pour les travaux de la ferme. Pour compiler ce tableau, on a tiré du tableau 2 les frais des machines, du tableau 4 les frais du tracteur et du tableau 5 les frais du travail des chevaux. Comme on peut combiner les machines, les forces motrices et les exploitants de plusieurs façons différentes, ce tableau ne renferme en somme que des exemples. Les données combinées dans ce tableau sont fondées sur le taux de fonctionnement mentionné dans la

colonne 6. Il est recommandé d'utiliser les renseignements de base et les taux courants de fonctionnement lorsqu'on veut calculer les frais des travaux sur chaque ferme particulière. Le salaire employé dans ce tableau est de 60c. l'heure, sauf pour les exemples inscrits sous la rubrique labour au tracteur alors que les salaires varient de 40 à 70c. l'heure.

Exemple A—Établir le coût du labour effectué au moyen d'une charrue à tracteur ordinaire de 10-12'' à deux socs, utilisée 75 heures par année, tirée par un tracteur évalué à \$2,000. Ce tracteur consomme 12 gallons de carburant par jour de dix heures d'ouvrage lorsque le tracteur fonctionne 500 heures par année et laboure à raison de 5.5 acres par jour de dix heures. Trouver de plus les frais de l'outillage utilisé, de même que le nombre d'heures-hommes de travail nécessaires pour labourer une acre.

La charrue décrite est indiquée à la 6<sup>e</sup> ligne du tableau 2. Le prix de la charrue est de \$200 (colonne 3) et les frais par dix heures s'élèvent à \$4.28 (colonne 11) pour 75 heures d'utilisation par année.

Les frais pour ce tracteur sont indiqués au tableau 4, ligne 13, où l'on voit que le tracteur vaut \$2,000 (colonne 3) et que les frais d'utilisation durant dix heures à raison d'un travail annuel de 500 heures, avec une consommation de 12 gallons de carburant s'élèvent à \$9.34 (colonne 11, ligne 13).

Une combinaison semblable d'outillage est indiquée en exemple à la ligne 32, tableau 6, au titre de labour avec tracteur.

La mise de fonds en machinerie est de  $\$200 + \$2,000 = \$2,200$ . (Voir aussi colonne 4, tableau 6.) Les frais de la charrue, du tracteur et également des salaires à raison de 60c. l'heure pour 10 heures de travail s'élèvent à  $\$4.28 + \$9.34 + \$6 = \$19.62$ , soit un coût d'environ \$1.96 l'heure. (Voir aussi les



Figure 2.—Lorsque l'outillage est beaucoup employé, les frais imputables à la machinerie constituent un facteur important et le coût de la main-d'œuvre est une partie relativement peu importante du total des frais d'exécution des travaux de la ferme.

colonnes 9, 10, 11 et 12, tableau 6.) Lorsqu'on laboure 5.5 acres en dix heures, le coût par acre est de  $\$19.62 \div 5.5 = \$3.57$  l'acre. Lorsqu'un homme travaille dix heures pour labourer 5.5 acres, le nombre d'heures-hommes de travail à l'acre est de  $10 \div 5.5 = 1.8$  heure (voir colonne 14, tableau 6).

L'exemple ci-dessus ne comprend qu'un tracteur, un homme et une charrue. Lorsqu'il s'agit du fonctionnement d'une récolteuse de fourrages, on emploie plusieurs machines et l'équipe peut comprendre d'un à dix hommes.

### **Mises de fonds en machines et frais annuels d'utilisation (Tableaux 7, 8 et 9)**

Les tableaux de l'inventaire de l'équipement et des frais annuels d'utilisation sont établis en prenant comme base des fermes d'environ 50, 100 et 200 acres. La liste de l'outillage pour chaque grandeur de ferme est purement hypothétique; elle a pour but d'indiquer les frais d'utilisation de la machinerie et de l'outillage.

Chaque tableau contient trois exemples dont le premier ne contient qu'une quantité limitée d'équipement et les autres exemples comportent des machines additionnelles ou spécialisées. On a choisi les frais annuels de chaque machine qui correspondent à la superficie de la ferme en cause. Les données ayant servi à établir ces tableaux proviennent des tableaux 2, 4, 5 et 6.

### **DIVERS FACTEURS SERVANT AU CALCUL DES FRAIS—1953**

Céréales alimentaires (au coût de production présumé) 2c. la livre.

Foin (au coût de production présumé) \$15 la tonne.

Litière (au coût de production présumé) \$10 la tonne.

Harnais (prix présumé par cheval) \$6 par année.

Fumier: \$1.50 la tonne.

Coût du carburant: essence 30c. le gallon.

Huile et graisse, estimées à 10 p. 100 du coût du carburant.

Électricité: 2c. le kwh.

Ficelle d'engravage, 2½ livres par acre à 30c. la livre.

Ficelle pour presse: 3.4 livres par tonne à 30c. la livre.

Fil de fer pour presse: 7.5 livres par tonne à 15c. la livre.

Rendement présumé en graminées et légumineuses, 5 tonnes à l'acre.

Rendement présumé du maïs, 15 tonnes à l'acre.

Les réparations et remplacements de pneus sont compris dans les frais de réparation des camions. Les réparations mais non les remplacements de pneus s'appliquent aux tracteurs.

Les assurances ne sont pas comprises pour les tracteurs ou les machines aratoires, mais elles le sont pour les camions à raison de \$25 par année.

Les permis de circulation ne sont pas compris pour les tracteurs mais ils le sont pour les camions de ½ à ¾ tonne à raison de \$15 par année, et de \$35 par année pour les camions de 1½ tonne.

Main-d'œuvre—d'après un salaire moyen de \$6.13 par jour en janvier, mai et août 1952, calculé par le Bureau fédéral de la statistique. Pour le calcul, on s'est servi d'un salaire présumé de 60c. l'heure.

## REMARQUES RELATIVES AUX FRAIS EN 1958 ET 1959

Comme il est indiqué, le coût de l'utilisation des machines agricoles, tel qu'établi dans la présente publication, est fondé sur les prix de 1952 et 1953. Les principaux changements de prix sont les suivants et les frais doivent être modifiés en conséquence.

### *Coût de la main-d'œuvre*

D'après le Bureau fédéral de la statistique, le salaire moyen sur la ferme en janvier, mai et août 1958 était de \$7.13 par jour, soit environ 70c. l'heure.

### *Prix des machines agricoles*

D'après les prix-indices du Bureau fédéral de la statistique, le prix en 1958 des nouvelles machines agricoles dépasse de 23 p.100 celui de 1952.

### *Calcul des frais d'utilisation des machines agricoles en 1959*

On aura un aperçu satisfaisant des frais d'utilisation des machines agricoles en 1959 en ajoutant 20 p.100 aux frais de 1952-1953.

## ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES DANS LES TABLEAUX

an.....	annuel.	H.P.....	horse-power.
auto.....	automoteur.	kwh.....	kilowattheure.
aux.....	moteur auxiliaire.	liv.....	livre(s).
boiss.....	boisseau.	m.....	mille ou par mille.
c.....	charrue.	p.....	porté sur tracteur.
2c.....	2 charrues, etc.	p.d.f.....	prise de force.
ch. lég.....	charge légère ou faible	p.n.....	prix de la machine neuve.
	consommation de carburant.	pneus.....	sur pneus.
ch. moy.....	charge moyenne.	rég.....	modèle régulier.
ch. lour.....	charge lourde.	2 s.....	2 socs, etc.
ch. t. lour.....	charge très lourde ou forte	s.p.....	semi-porté.
	consommation de carburant.	sect.....	section.
charg.....	chargeuse.	simp.....	simple.
chev.....	cheval ou tiré par cheval.	t.....	tonne.
él.....	modèle électrique.	tr.....	tracteur ou modèle pour tracteur.
e. ch.....	avec épandeur d'engrais chimique.	tr. c.....	tracteur à charrue.
est.....	estimation, estimatif.	tr. chen.....	tracteur à chenilles.
gall.....	gallon.	tand.....	tandem.
h.....	heure(s).	v.....	voiture.

**TABEAU 1.—COMMENT CALCULER LES FRAIS DES MACHINES\***

Frais estimatifs d'utilisation d'une faucheuse à traction animale avec barre de 6'

Facteurs	Emploi annuel en unités par année		
	20 hres ou 20 acres	35 hres ou 35 acres	75 hres ou 75 acres
	\$ c.	\$ c.	\$ c.
Dépréciation: $\frac{\text{Coût neuf}}{\text{Durée (est.)}} = \frac{180}{20}$ .....	9 00	9 00	9 00
Intérêt: $2\frac{1}{2}$ p. 100 du coût neuf = $\frac{2.5}{100} \times 180$ .....	4 50	4 50	4 50
Remisage: $\frac{1}{2}$ p. 100 du coût neuf = $\frac{.5}{100} \times 180$ .....	90	90	90
Frais de réparation:			
Frais de réparation par 100 hres d'usage $\times \frac{\text{hres d'usage}}{100} =$ $9.50 \times \frac{\text{hres d'usage (20, 35 ou 75)}}{100}$ .....	1 90	3 33	7 13
Travaux de réparation:			
Travaux d'entretien en hres par 100 hres d'usage $\times \frac{\text{salaire} \times \text{hres d'usage}}{\text{hres d'usage (20, 35 ou 75)}} =$ $\frac{13.2 \times 0.60 \times \text{hres d'usage}}{100}$ .....	1 58	2 77	5 94
Frais annuels totaux.....	17 88	20 50	27 47
Frais par journée de 10 heures.....	8 94	5 86	3 66
Frais par acre.....	89	59	37

\* 1. Voir la partie qui décrit les facteurs utilisés dans le calcul des frais et aussi les explications des tableaux dans le texte.

2. Les frais d'utilisation des différentes machines figurent au tableau 2.









TABLEAU 2.—FRAIS ESTIMATIFS D'UTILISATION DES MACHINES (F'in)

Machine	Grosseur	Coût approximatif de la machine neuve 1953	Coût des réparations par 100 heures d'usage	Travail d'entretien par 100 heures d'usage	Usage annuel	Coût annuel estimatif	
						\$	c.
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)		\$	c.
Traverse mécanique.....	double (y compris 56 kwh. par vache par année à 2c. le kwh.)	325	1 20	4	750 heures	42	20
Machine à traire à pipeline.....	2 stalles	1500	1 35	4	20 vaches	64	60
Machine à traire à pipeline.....	3 stalles	2000	2 00	5	750 heures	166	80
Refrigidisseur à lait.....	4 bidons (y compris l'électricité à $\frac{2}{3}$ kwh. par bidon)	450	25	2	1000 heures	210	45
Refrigidisseur à lait.....	6 bidons (y compris l'électricité à $\frac{1}{3}$ kwh. par bidon)	520	15	1	1500 bidons	67	20
Nettoyeur d'étable automatique.....	25 vaches	1500	0 08	.....	1000 heures	52	30
Ventilateur $\frac{1}{4}$ H.P.....	25 vaches	600	0 09	0 2	2000 bidons	79	00
Ventilateur $\frac{1}{2}$ H.P.....	60 vaches	130	4 00	0 3	100 heures	25	00
Scie circulaire, tr.....	.....	350	2 50	10 0	3000 heures	30	10
Élévateur de maïs, tr.....	.....	450	10 00	6 0	3000 heures	17	56
Convoyeuse de ballots, aux.....	.....	400	5 00	31 0	50 heures	39	91
Calibreur de pommes de terre.....	.....	500	3 00	8 0	100 heures	49	22
Calibreur de pommes.....	.....	150	55	5 0	75 heures	45	99
Écrémeuse, bras.....	500 liv.	230	90	5	100 heures	54	30
Écrémeuse, él.....	750 liv. (y compris 50 kwh. à 2c. le kwh.)	250	1 00	1 5	150 heures	15	77
Machine à souder, ferme, él.....	20-200 amp. (y compris l'électricité à 5 kwh.)	200	25	1 5	35 heures	25	92
Adduction d'eau.....	350 gall. (y compris l'électricité, 300 kwh.)	200	25	9	1000 heures	24	77
Tondeuse pour animaux.....	main	35	50	2 0	20 heures	30	27
Tondeuse pour animaux.....	él.	50	3 50	2 5	20 heures	27	22
Outils (mains).....	.....	100	.....	.....	.....	33	22
.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	72
.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	83
.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	00

\* Indique l'usage annuel moyen.

\*\* Le travail d'entretien par 100 heures d'usage est indiqué en heures et en dixièmes d'heure; par exemple, l'indication 2 9 veut dire 2 9/10 heures.

**TABLEAU 3.—COMMENT CALCULER LES FRAIS DES TRACTEURS**

Frais estimatifs d'utilisation d'un tracteur à 2-3 charrues (15-20 H.P.) suivant l'usage annuel\*

Facteurs	Frais estimatifs par unité		
	250 hres par année	500 hres par année	750 hres par année
Dépréciation: $\frac{\text{Coût neuf}}{\text{Durée (est.)}} = \frac{2000}{15}$ .....	\$ c. 133 33	\$ c. 133 33	\$ c. 133 33
Intérêt: $2\frac{1}{2}$ p. 100 du coût neuf = $\frac{2.5}{100} \times 2000$ .....	50 00	50 00	50 00
Remisage: $\frac{1}{2}$ p. 100 du coût neuf = $\frac{.5}{100} \times 2000$ .....	10 00	10 00	10 00
Frais de réparation: Frais de réparation par 100 hres d'usage $\frac{\quad}{100} \times \text{hres d'usage} =$			
$\frac{8.00}{100} \times \text{hres d'usage (250, 500 ou 750)}$ .....	20 00	40 00	60 00
Travaux de réparation: Travaux de réparation en hres par 100 hres d'usage $\frac{\quad}{100} \times \text{salaires} \times$			
heures d'usage = $12.0 \times .60 \text{ h. d'usage (250, 500 ou 750)}$ .....	18 00	36 00	54 00
Frais annuels globaux (essence et salaire de l'exploitant non inclus).....	231 33	269 33	307 33
Frais par journée de 10 hres (essence et salaire de l'exploitant non inclus).....	9 25	5 38	4 10
Frais de l'essence et de l'huile: Consommation d'essence présumée, 12 gall. à 30c.....	3 60	3 60	3 60
Huile et graisse (frais présumés) 10 p. 100 du coût du carburant.....	36	36	36
Frais globaux par journée de 10 hres, y compris l'essence et l'huile (non compris le salaire de l'exploitant).....	13 21	9 34	8 06

\* 1. Voir les parties qui traitent des facteurs servant au calcul des frais, de même que les explications des tableaux dans le texte.

2. Les frais d'utilisation des différentes grosseurs de tracteurs figurent au tableau 4.

**TABEAU 4.—FRAIS ESTIMATIFS D'UTILISATION DES TRACTEURS AGRICOLES, CAMIONS ET MOTEURS ÉLECTRIQUES  
ET À ESSENCE**

Genre du moteur et grosseur	Grosseur H.P. ou tonnes	Coût de la machine neuve	Frais de répa- ration par 100 h. d'usage	Travail d'entre- tien en h. par 100 h. d'usage	Frais estimatifs par unité d'après l'usage annuel							
					des camions, par mille; des moteurs par jour de 10 heures;							
					Frais \$	Usage annuel	Frais \$	Usage annuel	Frais \$	Usage annuel	Frais \$	Usage annuel
(6)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)						
(1)												
Tracteur, pneus, 1 charrie (sans huile ni carburant).....	7 à 10	\$1000	\$4 00	7 0	125 h.	250 h.	4 68	500 h.	2 75	750 h.	2 11	
Avec carburant pour charge légère, 3 gall. par 10 h.....					"	"	5 67	"	3 74	"	3 10	
Avec carburant pour charge moyenne, 5 gall. par 10 h.....					"	"	6 33	"	4 40	"	3 76	
Avec carburant pour charge lourde, 6 gall. par 10 h.....					"	"	10 53	"	4 73	"	4 09	
Avec carburant pour charge très lourde, 7 gall. par 10 h.....					"	"	10 86	"	5 06	"	4 42	
Tracteur, pneus, 2 charries (sans huile ni carburant).....	10 à 15	\$1500	6 00	10 0	125 h.	250 h.	7 00	500 h.	4 10	750 h.	3 13	
Avec carburant pour charge légère, 5 gall. par 10 h.....					"	"	14 44	"	5 75	"	4 78	
Avec carburant pour charge moyenne, 7 gall. par 10 h.....					"	"	15 10	"	6 41	"	5 44	
Avec carburant pour charge lourde, 9 gall. par 10 h.....					"	"	15 76	"	7 07	"	6 10	
Avec carburant pour charge très lourde, 12 gall. par 10 h.....					"	"	16 75	"	8 06	"	7 09	
Tracteurs, pneus, 2-3 charries (sans huile ni carburant).....	15 à 20	\$2000	8 00	12 0	125 h.	250 h.	16 98	500 h.	5 38	750 h.	4 10	
Avec carburant pour charge légère, 9 gall. par 10 h.....					"	"	19 95	"	8 35	"	7 07	
Avec carburant pour charge moyenne, 12 gall. par 10 h.....					"	"	20 94	"	9 34	"	8 06	
Avec carburant pour charge lourde, 15 gall. par 10 h.....					"	"	21 93	"	10 33	"	9 05	
Avec carburant pour charge très lourde, 18 gall. par 10 h.....					"	"	22 92	"	11 32	"	10 04	
Tracteur, pneus, 3 charries (sans huile ni carburant).....	20 à 25	\$2500	9 00	15 0	250 h.	500 h.	11 46	750 h.	5 02	1000 h.	4 22	
Avec carburant pour charge légère, 10 gall. par 10 h.....					"	"	14 76	"	8 32	"	7 52	
Avec carburant pour charge moyenne, 14 gall. par 10 h.....					"	"	16 08	"	9 64	"	8 84	
Avec carburant pour charge lourde, 18 gall. par 10 h.....					"	"	17 40	"	10 96	"	10 16	
Avec carburant pour charge très lourde, 22 gall. par 10 h.....					"	"	18 72	"	12 28	"	11 48	
Tracteur, pneus, 3-4 charries (sans huile ni carburant).....	25 à 30	\$3000	9 00	15 0	250 h.	500 h.	13 61	750 h.	5 88	1000 h.	4 91	
Avec carburant pour charge légère, 12 gall. par 10 h.....					"	"	17 57	"	9 84	"	8 87	
Avec carburant pour charge moyenne, 16 gall. par 10 h.....					"	"	18 89	"	11 16	"	10 19	
Avec carburant pour charge lourde, 20 gall. par 10 h.....					"	"	20 21	"	12 48	"	11 51	
Avec carburant pour charge très lourde, 25 gall. par 10 h.....					"	"	21 86	"	14 13	"	13 16	
Tracteur à chenilles, 3-4 charries (sans huile ni carburant).....	25 à 30	\$4500	11 00	22 0	500 h.	1000 h.	11 11	1500 h.	5 32	2000 h.	4 59	
Avec carburant pour charge légère, 8 gall. par 10 h.....					"	"	13 75	"	7 96	"	7 23	
Avec carburant pour charge moyenne, 12 gall. par 10 h.....					"	"	15 07	"	9 28	"	8 55	
Avec carburant pour charge lourde, 16 gall. par 10 h.....					"	"	16 39	"	10 60	"	9 87	
Avec carburant pour charge très lourde, 20 gall. par 10 h.....					"	"	17 71	"	11 92	"	11 19	
Tracteur à jardin (sans huile ni carburant).....	3 à 1½	\$ 350	4 00	10 0	50 h.	100 h.	10 10	200 h.	3 28	300 h.	2 52	
Avec carburant pour charge légère, ¾ gall. par 10 h.....					"	"	10 35	"	3 53	"	2 77	
Avec carburant pour charge moyenne, 1 gall. par 10 h.....					"	"	10 43	"	3 61	"	2 85	
Avec carburant pour charge lourde, 1½ gall. par 10 h.....					"	"	10 60	"	3 78	"	3 02	
Avec carburant pour charge très lourde, 2½ gall. par 10 h.....					"	"	10 93	"	4 11	"	3 35	

Tracteur à jardin (sans huile ni carburant).....	2 à 3	\$ 450	6 00	15 0	50 h.	13 20	100 h.	200 h.	4 43	300 h.	3 45
Avec carburant pour charge légère, 1 gall. par 10 h.....					"	13 53	"	"	4 76	"	3 78
Avec carburant pour charge moyenne, 2 gall. par 10 h.....					"	13 86	"	"	5 09	"	4 11
Avec carburant pour charge lourde, 3 gall. par 10 h.....					"	14 19	"	"	5 42	"	4 44
Avec carburant pour charge très lourde, 5 gall. par 10 h.....					"	14 85	"	"	6 08	"	5 10
Tracteur à jardin (sans huile ni carburant).....	5 à 6	\$ 600	9 00	20 0	50 h.	17 70	100 h.	200 h.	6 00	300 h.	4 70
Avec carburant pour charge légère, 2 gall. par 10 h.....					"	18 36	"	"	6 66	"	5 36
Avec carburant pour charge moyenne, 3 gall. par 10 h.....					"	18 69	"	"	6 99	"	5 69
Avec carburant pour charge lourde, 5 gall. par 10 h.....					"	19 35	"	"	7 65	"	6 35
Avec carburant pour charge très lourde, 8 gall. par 10 h.....					"	20 34	"	"	8 64	"	7 34
Camion.....	$\frac{1}{2}$ à 3 t.	\$2000	50 00	16 5	2000 m.	0 15	4000 m.	6000 m.	0 07	8000 m.	0 06
Avec carburant, 15 milles par gallon.....					"	0 17	"	"	0 09	"	0 08
Camion.....	1½ t.	\$2500	55 00	20 0	2000 m.	0 18	4000 m.	6000 m.	0 09	8000 m.	0 07
Avec carburant, 12 milles par gallon.....					"	0 21	"	"	0 12	"	0 10
Moteur à essence (sans huile ni carburant).....	2 H.P.	\$ 150	1 00	2 0	100 h.	1 67	200 h.	400 h.	0 58	600 h.	0 46
Y compris l'essence à 2 gall. par jour.....					"	2 33	"	"	1 24	"	1 12
Y compris l'essence à 5 gall. par jour (charge lourde).....					"	3 32	"	"	2 23	"	2 11
Moteur à essence (sans huile ni carburant).....	5 H.P.	\$ 225	1 50	2 5	100 h.	2 47	200 h.	400 h.	0 84	600 h.	0 66
Y compris l'essence à 5 gall. par jour.....					"	4 12	"	"	2 49	"	2 31
Y compris l'essence à 8 gall. par jour (charge lourde).....					"	5 11	"	"	3 48	"	3 30
Moteur à essence (sans huile ni carburant).....	20-25	\$ 600	10 00	7 0	100 h.	7 22	200 h.	400 h.	2 87	600 h.	2 39
Y compris l'essence à 10 gall. par jour.....					"	10 52	"	"	6 17	"	5 69
Y compris l'essence à 15 gall. par jour (charge lourde).....					"	12 17	"	"	7 82	"	7 34
Moteur électrique.....	$\frac{1}{2}$ H.P.	25	0 05	0 15	100 h.	0 26	200 h.	400 h.	0 07	600 h.	0 05
Y compris l'électricité à 2c. le kwh. charge complète.....					"	0 31	"	"	1 12	"	0 10
Moteur électrique.....	$\frac{1}{2}$ H.P.	75	0 10	0 30	100 h.	0 75	200 h.	400 h.	0 21	600 h.	0 15
Y compris l'électricité à 2c. le kwh. charge complète.....					"	0 85	"	"	0 31	"	0 25
Moteur électrique.....	1 H.P.	100	0 13	0 40	100 h.	1 00	200 h.	400 h.	0 28	600 h.	0 20
Y compris l'électricité à 2c. le kwh. charge complète.....					"	1 20	"	"	0 43	"	0 40
Moteur électrique.....	2 H.P.	150	0 15	0 50	100 h.	1 49	200 h.	400 h.	0 41	600 h.	0 29
Y compris l'électricité à 2c. le kwh. charge complète.....					"	1 89	"	"	0 81	"	0 69

(1) Frais du tracteur: dépréciation, intérêt, remisage, frais de réparations et travail de réparation et d'entretien.

(2) Les frais ne comprennent PAS le salaire de l'opérateur.

(3) Le carburant et l'huile ne sont PAS compris dans la première ligne indiquée pour chaque tracteur, camion ou moteur.

(4) Le carburant et l'huile sont compris de la façon indiquée par les différents taux de consommation.

TABLEAU 5.—COMMENT CALCULER LES FRAIS DU TRAVAIL DES CHEVAUX

Frais estimatifs du travail des chevaux (y compris les harnais)\*

FRAIS ANNUELS	\$	TOTAUX	FRAIS D'APRÈS L'USAGE ANNUEL	FRAIS PAR HEURE
Frais des aliments—				\$ c.
Céréales, 1,500 livres à 2c.	30 00		Frais du cheval à raison de 250 hres par année.....	.60
Foin, 3 tonnes à \$15.	45 00		Frais du cheval à raison de 500 hres par année.....	.30
Pâturages et clôture, 3 acres à \$3.33.	10 00		Frais du cheval à raison de 750 hres par année.....	.20
Litière, $\frac{1}{2}$ tonne à \$10.	5 00			
		90 00	Attelage de deux chevaux à 250 hres par année.....	1.20
			Attelage de deux chevaux à 500 hres par année.....	0.60
		36 00	Attelage de deux chevaux à 750 hres par année.....	0.40
Main-d'œuvre, 60 heures à 60c.				
Frais fixes—				
Dépréciation, 8 p., 100 d'une évaluation de \$100.	8 00			
Intérêts, $2\frac{1}{2}$ p. 100 de l'évaluation.	2 50			
Écurie.....	8 00			
Ferrage.....	6 00			
Vétérinaire, etc.....	2 00			
Divers.....	3 50			
Harnais, frais supposés.....	6 00			
		36 00		
Frais globaux par année.....		162 00		
		12 00		
		\$150 00		

\* NOTE.—Voir les parties relatives aux facteurs servant au calcul des frais, de même que les explications des tableaux dans le texte.

NOTE 1.—On estime l'emploi moyen des chevaux à 500 hres par année.  
NOTE 2.—Les frais de travail des chevaux varieront suivant les méthodes d'alimentation, le prix des aliments, etc., les heures de travail, les frais de main-d'œuvre, de même que d'autres facteurs. Les frais de travail d'un cheval peuvent varier de 15 à 75 c. par heure.

NOTE 3.—La quantité de céréales donnée par cheval peut varier de 500 à 2,500 livres par année, suivant le mode d'alimentation et le travail fourni.

NOTE 4.—Sur les petites fermes qui demandent une quantité limitée de travail de la part des chevaux, et sur les plus grandes fermes qui emploient un tracteur, qui réduit le travail des chevaux, les frais annuels d'entretien des chevaux sont souvent réduits de 10 à 20 p. 100, soit à environ \$125 par année.

NOTE 5.—Les heures d'entretien peuvent varier de 40 à 75 heures par année.

NOTE 6.—Les prix des céréales et du foin se calculent d'après des frais présumés de production et non d'après des prix établis.

NOTE 7.—La substitution dans ce tableau des prix courants dans la région pour les aliments, le fumier et la main-d'œuvre, etc. peuvent donner une estimation des frais des chevaux pour une ferme donnée.

TABLEAU 6.—FRAIS ESTIMATIFS DES OPÉRATIONS DE LA FERME (EST DU CANADA)

Machine et opération	(2)	Grosseur	(3)	Force motrice	(4)	Mises de fonds sur force motrice et équipement	(5)	Écart de l'opération par jour de 10 h.	(6)	Opération présumée par jour de 10 h.	(7)	Usage annuel présumé des machines	(8)	Usage annuel présumé de la force motrice	(9)	Frais de la machine par jour de 10 h.	(10)	Frais de la force motrice par jour de 10 h.	(11)	Salaire de l'opérateur par jour	(12)	Frais totaux par jour de 10 h.	(13)	Frais par unité indiquée	(14)	Heures-hommes par unité
	(1)				\$										\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.			
<b>Labour (chevaux)</b>																										
Charrue à mancherons.....	7-9"		2 chev.	230	0.7-1.8 ac.	1.0 ac.	10 ac.	500 h.	0.51	6.00	6.00	500 h.	0.51	6.00	6.00	12.51	12.51 ac.	10.0 par ac.	6.00	12.51	12.51	12.51 ac.	10.0 par ac.	10.0 par ac.		
"	"		"	"	"	1.3 ac.	"	"	59	"	"	"	"	"	"	9.70	9.70 ac.	7.7	"	9.70	12.51	9.70 ac.	7.7	7.7		
"	"		"	"	"	1.0 ac.	"	"	43	"	"	"	"	"	"	12.43	12.43 ac.	10.0	"	12.43	12.43	12.43 ac.	10.0	10.0		
Charrue brabant.....	8-9"		3 chev.	350	1.3-2.0 ac.	1.7 ac.	17 ac.	500 h.	1.83	6.00	6.00	500 h.	1.83	6.00	6.00	13.83	13.83 ac.	5.9	"	13.83	13.83	13.83 ac.	5.9	5.9		
"	"		"	"	"	2.0 ac.	"	"	1.40	9.00	9.00	"	1.40	9.00	9.00	16.40	16.40 ac.	5.0	"	16.40	16.40	16.40 ac.	5.0	5.0		
"	"		"	"	"	1.5-2.5 ac.	"	"	1.40	9.00	9.00	"	1.40	9.00	9.00	7.13	7.13 ac.	4.3	"	7.13	16.40	7.13 ac.	4.3	4.3		
"	"		"	"	"	2.0-3.3 ac.	"	"	1.67	12.00	12.00	"	1.67	12.00	12.00	7.86	7.86 ac.	4.0	"	7.86	19.67	7.86 ac.	4.0	4.0		
"	"		"	"	"	2.0-3.3 ac.	"	"	1.67	12.00	12.00	"	1.67	12.00	12.00	6.55	6.55 ac.	3.3	"	6.55	19.67	6.55 ac.	3.3	3.3		
<b>Labour (tracteur)</b>																										
Un soc, p.....	9-12"		1 tr. c.	1030	1.5-2.8 ac.	2.2 ac.	22 ac.	500 h.	1.61	4.73 ch. lour.	4.73 ch. lour.	500 h.	1.61	4.73 ch. lour.	4.73 ch. lour.	12.34	12.34 ac.	4.6 par ac.	6.00	12.34	12.34	12.34 ac.	4.6 par ac.	4.6 par ac.		
"	"		"	"	"	2.7 ac.	27 ac.	"	1.61	6.66 ch. lour.	6.66 ch. lour.	"	1.61	6.66 ch. lour.	6.66 ch. lour.	12.34	12.34 ac.	3.7	"	12.34	12.34	12.34 ac.	3.7	3.7		
"	"		"	"	"	2.2 ac.	22 ac.	"	1.61	4.73 ch. lour.	4.73 ch. lour.	"	1.61	4.73 ch. lour.	4.73 ch. lour.	14.27	14.27 ac.	4.6	"	14.27	14.27	14.27 ac.	4.6	4.6		
"	"		"	"	"	2.2 ac.	22 ac.	"	1.61	4.09 ch. lour.	4.09 ch. lour.	"	1.61	4.09 ch. lour.	4.09 ch. lour.	12.34	12.34 ac.	4.6	"	12.34	12.34	12.34 ac.	4.6	4.6		
"	"		"	"	"	2.2 ac.	22 ac.	"	1.61	4.09 ch. lour.	4.09 ch. lour.	"	1.61	4.09 ch. lour.	4.09 ch. lour.	11.70	11.70 ac.	4.6	"	11.70	11.70	11.70 ac.	4.6	4.6		
Un soc, p.....	9-12"		2 tr. c.	1580	2.5-4.0 ac.	3.2 ac.	24 ac.	500 h.	1.87	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	500 h.	1.87	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	14.94	14.94 ac.	3.1	"	14.94	14.94	14.94 ac.	3.1	3.1		
Deux socs, p.....	10-12"		2 tr. c.	1660	3.0-5.5 ac.	4.0 ac.	20 ac.	500 h.	4.23	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	500 h.	4.23	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	17.30	17.30 ac.	2.5	"	17.30	17.30	17.30 ac.	2.5	2.5		
"	"		"	"	"	"	40 ac.	"	2.69	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	"	2.69	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	15.76	15.76 ac.	2.5	"	15.76	15.76	15.76 ac.	2.5	2.5		
"	"		"	"	"	"	60 ac.	"	2.17	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	"	2.17	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	15.24	15.24 ac.	2.5	"	15.24	15.24	15.24 ac.	2.5	2.5		
"	"		"	"	"	"	40 ac.	"	2.69	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	"	2.69	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	13.76	13.76 ac.	2.5	"	13.76	13.76	13.76 ac.	2.5	2.5		
"	"		"	"	"	"	"	"	"	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	"	"	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	14.76	14.76 ac.	2.5	"	14.76	14.76	14.76 ac.	2.5	2.5		
"	"		"	"	"	"	"	"	"	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	"	"	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	15.76	15.76 ac.	2.5	"	15.76	15.76	15.76 ac.	2.5	2.5		
"	"		"	"	"	"	"	"	"	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	"	"	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	16.76	16.76 ac.	2.5	"	16.76	16.76	16.76 ac.	2.5	2.5		
"	"		"	"	"	"	"	"	"	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	"	"	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	18.66	18.66 ac.	2.5	"	18.66	18.66	18.66 ac.	2.5	2.5		
"	"		"	"	"	"	"	"	"	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	"	"	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	15.76	15.76 ac.	2.5	"	15.76	15.76	15.76 ac.	2.5	2.5		
"	"		"	"	"	"	"	"	"	6.10 ch. lour.	6.10 ch. lour.	"	"	6.10 ch. lour.	6.10 ch. lour.	15.76	15.76 ac.	2.5	"	15.76	15.76	15.76 ac.	2.5	2.5		
"	"		"	"	"	"	"	"	"	6.41 ch. lour.	6.41 ch. lour.	"	"	6.41 ch. lour.	6.41 ch. lour.	14.79	14.79 ac.	2.5	"	14.79	14.79	14.79 ac.	2.5	2.5		
"	"		"	"	"	"	"	"	"	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	"	"	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	15.10	15.10 ac.	2.5	"	15.10	15.10	15.10 ac.	2.5	2.5		
"	"		"	"	"	"	"	"	"	8.06 ch. t. lour.	8.06 ch. t. lour.	"	"	8.06 ch. t. lour.	8.06 ch. t. lour.	15.76	15.76 ac.	2.5	"	15.76	15.76	15.76 ac.	2.5	2.5		
"	"		"	"	"	"	"	"	"	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	"	"	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	16.75	16.75 ac.	2.5	"	16.75	16.75	16.75 ac.	2.5	2.5		
"	"		"	"	"	"	"	"	"	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	"	"	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	15.76	15.76 ac.	2.5	"	15.76	15.76	15.76 ac.	2.5	2.5		
"	"		"	"	"	"	"	"	"	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	"	"	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	15.76	15.76 ac.	2.5	"	15.76	15.76	15.76 ac.	2.5	2.5		
"	"		"	"	"	"	"	"	"	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	"	"	7.07 ch. lour.	7.07 ch. lour.	16.71	16.71 ac.	2.5	"	16.71	16.71	16.71 ac.	2.5	2.5		
Deux socs, rég.....	10-12"		2 tr. c.	1700	3.0-5.5 ac.	4.0 ac.	40 ac.	500 h.	3.64	9.34 ch. moy.	9.34 ch. moy.	500 h.	3.64	9.34 ch. moy.	9.34 ch. moy.	19.62	19.62 ac.	1.8	"	19.62	19.62	19.62 ac.	1.8	1.8		
"	"		"	"	"	"	45 ac.	"	4.28	9.34 ch. moy.	9.34 ch. moy.	"	4.28	9.34 ch. moy.	9.34 ch. moy.	19.62	19.62 ac.	1.7	"	19.62	19.62	19.62 ac.	1.7	1.7		
"	"		"	"	"	"	45 ac.	"	2.99	8.06 ch. moy.	8.06 ch. moy.	"	2.99	8.06 ch. moy.	8.06 ch. moy.	18.33	18.33 ac.	1.7	"	18.33	18.33	18.33 ac.	1.7	1.7		
"	"		"	"	"	"	90 ac.	"	"	9.34 ch. moy.	9.34 ch. moy.	"	"	9.34 ch. moy.	9.34 ch. moy.	17.05	17.05 ac.	2.0	"	17.05	17.05	17.05 ac.	2.0	2.0		
"	"		"	"	"	"	50 ac.	"	4.22	9.34 ch. moy.	9.34 ch. moy.	500 h.	4.22	9.34 ch. moy.	9.34 ch. moy.	19.56	19.56 ac.	1.7	"	19.56	19.56	19.56 ac.	1.7	1.7		
Deux socs, rég. pneus.....	10-12"		2-3 tr. c.	2260	5.0-7.0 ac.	5.0 ac.	50 ac.	500 h.	5.94	10.33 ch. lour.	10.33 ch. lour.	500 h.	5.94	10.33 ch. lour.	10.33 ch. lour.	22.27	22.27 ac.	1.5 par ac.	6.00	22.27	22.27	22.27 ac.	1.5 par ac.	1.5 par ac.		
"	"		"	"	"	"	49 ac.	"	"	13.10 ch. moy.	13.10 ch. moy.	"	"	13.10 ch. moy.	13.10 ch. moy.	25.04	25.04 ac.	1.4	"	25.04	25.04	25.04 ac.	1.4	1.4		
"	"		"	"	"	"	56 ac.	"	"	11.16 ch. moy.	11.16 ch. moy.	750 h.	"	11.16 ch. moy.	11.16 ch. moy.	23.10	23.10 ac.	1.3	"	23.10	23.10	23.10 ac.	1.3	1.3		

TABLEAU 6.—FRAIS ESTIMATIFS DES OPÉRATIONS DE LA FERME (EST DU CANADA) (Suite)

Machine et opération	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
	Grosseur	Force motrice	Mises de fonds sur force motrice et équipement	Écart de l'opération par jour de 10 h.	Opération par jour de 10 h.	Usage annuel présumé des machines	Usage annuel présumé de la force motrice	Frais de la machine par jour de 10 h.	Frais de la force motrice par jour de 10 h.	Salaire de l'opérateur par jour de 10 h.	Frais totaux par jour de 10 h.	Frais par unité indiquée	Heures-hommes par unité
	(1)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
<b>Labour (Tracteur)—Fin</b>													
Trois socs, rég.	"	"	"	"	"	"	500 h.	"	13 10 ch. moy.	3 00	22 04	2 95 ac.	1.3
"	"	"	"	"	"	"	"	"	13 10 ch. moy.	6 00	25 04	3 84 ac.	1.3
"	"	"	"	"	"	"	"	"	13 10 ch. moy.	9 00	28 04	3 74 ac.	1.3
Trois socs, rég. pneus.	10-12"	3-4 tr. c.	3350	7.0-10.0 ac.	8.0 ac.	80 ac.	500 h.	5 81	14 42 ch. lour.	6 00	26 23	3 28 ac.	1.3
Quatre socs, rég.	10-12"	3-4 tr. c.	3380	8.0-13.0 ac.	9.0 ac.	90 ac.	500 h.	6 69	14 42 ch. lour.	6 00	27 11	3 01 ac.	1.1
"	"	"	"	"	10.0 ac.	100 ac.	"	"	14 42 ch. lour.	6 00	27 11	2 71 ac.	1.0
"	"	"	4880	"	"	150 ac.	750 h.	5 47	12 48 ch. lour.	6 00	23 95	2 39 ac.	1.0
"	"	3-4 tr. c.	4880	"	"	100 ac.	1000 h.	6 69	12 05 ch. lour.	6 00	24 74	2 47 ac.	1.0
Un soc, défonceuse.	16-18"	3-4 tr. c.	3400	1.0-4.0 ac.	2.0 ac.	40 ac.	500 h.	3 19	16 07 ch. t. lour.	6 00	25 26	12 63 ac.	5.0
<b>Charrues à disques</b>													
Un disque, p. tr.	8-10"	2 tr. c.	1610	2.5-4.0 ac.	3.0 ac.	23 ac.	500 h.	2 04	7 07 ch. lour.	6 00	15 11	5 04 ac.	3.3
Deux disques, chev. rég.	8-10"	4 chev.	650	2.0-4.0 ac.	2.8 ac.	12 ac.	500 h.	3 84	12 00	6 00	21 84	7 82 ac.	3.6
Deux disques, rég. tr.	8-10"	2-3 tr. c.	2300	5.0-7.0 ac.	5.0 ac.	25 ac.	500 h.	6 44	10 33 ch. lour.	6 00	22 77	4 55 ac.	2.0
"	"	"	"	"	6.0 ac.	30 ac.	"	"	10 33 ch. lour.	6 00	22 77	3 79 ac.	1.7
"	"	"	"	"	6.0 ac.	45 ac.	"	4 52	10 33 ch. lour.	6 00	20 58	3 42 ac.	1.7
Trois disques, rég. tr.	8-10"	3-4 tr. c.	3400	6.0-10.0 ac.	8.0 ac.	60 ac.	500 h.	6 55	14 42 ch. lour.	6 00	26 97	3 37 ac.	1.3
Une direction, tr.	3'-4'	2-3 tr. c.	2280	7.0-12.0 ac.	8.0 ac.	40 ac.	500 h.	6 51	10 33 ch. lour.	6 00	22 84	2 86 ac.	1.3
"	"	"	"	"	"	80 ac.	"	3 80	10 33 ch. lour.	6 00	20 13	2 52 ac.	1.3
Une direction, tr.	5'-6'	2-3 tr. c.	2500	11.0-17.0 ac.	15 ac.	75 ac.	500 h.	11 69	10 33 ch. lour.	6 00	28 02	1 87 ac.	0.7
Une direction, tr.	8'-10'	3-4 tr. c.	3700	18.0-27.0 ac.	20 ac.	70 ac.	500 h.	21 98	14 42 ch. lour.	6 00	42 40	2 12 ac.	0.5
"	"	"	"	"	25 ac.	88 ac.	750 h.	21 98	12 48 ch. lour.	6 00	40 46	1 79 ac.	0.4
Une direction (semoir) tr.	8'-10'	3-4 tr. c.	3750	18.0-27.0 ac.	20-0 ac.	70 ac.	500 h.	27 66	14 42 ch. lour.	6 00	48 08	2 40 ac.	0.5
Charrue rotative, p. tr.	4'	3 tr. c.	3250	4.0-8.0 ac.	5.0 ac.	25 ac.	500 h.	18 20	12 57 ch. lour.	6 00	36 77	7 35 ac.	2.0
"	"	2 tr. c.	2250	3.0-7.5 ac.	4.5 ac.	23 ac.	500 h.	18 20	8 06 ch. t. lour.	6 00	32 26	7 17 ac.	2.2
<b>Façons culturales—Herses</b>													
Disques, simp. p. tr.	5'	1 tr. c.	1110	12-17 ac.	12 ac.	24 ac.	500 h.	5 99	4 40 ch. moy.	6 00	16 39	1 37 ac.	0.8
"	"	"	"	"	14 ac.	50 ac.	500 h.	3 71	4 40 ch. moy.	6 00	14 11	1 01 ac.	0.7
Disques, simp. chev. rég.	6'	2 chev.	280	6-9 ac.	7 ac.	35 ac.	500 h.	1 63	6 00	6 00	13 63	1 95 ac.	1.4
"	"	"	"	"	9 ac.	45 ac.	500 h.	1 63	6 00	6 00	13 63	1 51 ac.	1.1
Disques, simp. chev. rég.	8'	3 chev.	410	7-12 ac.	9 ac.	45 ac.	500 h.	2 29	9 00	6 00	17 29	1 92 ac.	1.1
"	"	4 chev.	510	10-16 ac.	12 ac.	60 ac.	500 h.	2 29	12 00	6 00	20 29	1 69 ac.	0.8
"	"	"	510	"	12 ac.	90 ac.	500 h.	1 70	12 00	6 00	19 70	1 64 ac.	0.8

Disques, tand. chev.....	5'-6'	4 chev.	580	7-0-12 ac.	10 ac.	50 ac.	500 h.	3 53	12 00	6 00	21 53	2 15 ac.	1.0
"	"	2 tr. c.	1680	12-17 ac.	14 ac.	70 ac.	500 h.	3 53	7 07 ch. lour.	6 00	16 60	1 19 ac.	0.7
Disques, tand. tr.....	7'-8'	2 tr. c.	1680	15-20 ac.	17 ac.	85 ac.	500 h.	3 53	7 07 ch. lour.	6 00	16 60	98 ac.	0.6
"	"	2 tr. c.	1720	"	16 ac.	56 ac.	500 h.	5 84	7 07 ch. lour.	6 00	19 91	1 25 ac.	0.6 par ac.
"	"	2-3 tr. c.	2220	18-25 ac.	20 ac.	80 ac.	500 h.	5 84	7 07 ch. lour.	6 00	18 09	1 13 ac.	0.6
"	"	"	"	"	"	70 ac.	500 h.	6 82	10 33 ch. lour.	6 00	23 17	1 16 ac.	0.5
"	"	2-3 tr. c.	2340	20-26 ac.	22 ac.	150 ac.	500 h.	3 61	9 05 ch. lour.	6 00	18 66	93 ac.	0.5
"	"	3-4 tr. c.	3340	24-30 ac.	25 ac.	110 ac.	500 h.	7 61	10 33 ch. lour.	6 00	23 94	1 09 ac.	0.5
"	"	"	"	"	"	125 ac.	500 h.	7 61	14 42 ch. lour.	6 00	28 03	1 12 ac.	0.4
Disques, déportées, tr.....	7'	2-3 tr. c.	2290	10-18 ac.	12 ac.	60 ac.	500 h.	6 45	11 32 ch. t. lour	6 00	23 77	1 98 ac.	0.8
Déchaumaise, chev.....	1 rang	2 chev.	300	6-12 ac.	10 ac.	35 ac.	500 h.	2 71	6 00	6 00	14 71	1 47 ac.	1.0
"	2 rangs	3 chev.	440	15-22 ac.	17 ac.	60 ac.	500 h.	3 87	9 00	6 00	18 87	1 11 ac.	0.6
Hache-tiges, tr.....	2 rangs	3 tr. c.	3000	8-20 ac.	15 ac.	53 ac.	500 h.	15 90	12 57 ch. lour.	6 00	34 47	1 26 ac.	0.7
<b>Cultivateurs</b>													
Binage du maïs.....	manuel			0.7-1.2 ac.	0.9 ac.					6 00	6 00	6 67 ac.	11.1
Cultivateur à maïs, chev.....	1 rang	2 chev.	320	4.0-8.0 ac.	5.0 ac.	38 ac.	500 h.	1 59	6 00	6 00	13 59	2 72 ac.	2.0
Cultivateur à maïs, chev.....	"	"	320	"	7.0 ac.	53 ac.	500 h.	1 59	6 00	6 00	13 59	1 94 ac.	1.4
Cultivateur à maïs, chev.....	2 rangs	2 chev.	350	9-15 ac.	9 ac.	45 ac.	500 h.	3 22	6 00	6 00	15 22	1 69 ac.	1.1
Cultivateur à maïs, chev.....	"	"	"	"	13 ac.	65 ac.	500 h.	3 22	6 00	6 00	15 22	1 17 ac.	0.8
Cultivateur à maïs, p. tr.....	1 rang	1 tr. c.	1090	7-15 ac.	11 ac.	39 ac.	500 h.	3 26	4 40 ch. moy.	6 00	13 66	1 24 ac.	0.9
"	2 rangs	2 tr. c.	1680	15-22 ac.	15 ac.	53 ac.	500 h.	6 76	6 41 ch. moy.	6 00	19 17	1 28 ac.	0.7
"	"	"	1680	15-22 ac.	20 ac.	70 ac.	500 h.	6 76	6 41 ch. moy.	6 00	19 17	96 ac.	0.5
Cultivateur à maïs, p. tr.....	2 rangs	2-3 tr. c.	2230	15-22 ac.	15 ac.	53 ac.	500 h.	7 83	8 35 ch. lég.	6 00	22 18	1 48 ac.	0.7
"	2 rangs	"	"	"	20 ac.	100 ac.	500 h.	5 92	8 35 ch. lég.	6 00	20 27	1 01 ac.	0.5
Scarificateur, chev.....	1 rang	1 chev.	125	4-6 ac.	4.5 ac.	23 ac.	500 h.	87	3 00	6 00	9 87	2 20 ac.	2.2
Binage des pommes de terre..	manuel			0.5-0.9 ac.	0.8 ac.					6 00	6 00	7 50 ac.	12.5
Butteur à pommes de terre,	1 rang.....	2 chev.	235	4-6 ac.	4.5 ac.	23 ac.	500 h.	64	6 00	6 00	12 64	2 81 ac.	2.2
Butteur à pommes de terre,	2 rangs	2 tr. c.	1550	6.0-12.0 ac.	9 ac.	45 ac.	500 h.	1 55	6 41 ch. moy.	6 00	13 96	1 55 ac.	1.1
Binage des plantes racines...	manuel			0.6-1.0 ac.	0.7 ac.					6 00	6 00	8 57 ac.	14.3
Cultivateur à betteraves, chev	2 rangs	1 chev.	180	4-6 ac.	5 ac.	18 ac.	500 h.	2 38	3 00	6 00	11 38	2 27 ac.	2.0
Cultivateur à betteraves, chev	4 rangs	2 chev.	400	7-13 ac.	9 ac.	45 ac.	500 h.	4 21	6 00	6 00	16 21	1 80 ac.	1.1
Cultivateur à betteraves, p. tr.	4 rangs	2 tr. c.	1600	15-17 ac.	15 ac.	53 ac.	500 h.	4 35	6 41 ch. moy.	6 00	16 76	1 12 ac.	0.7
Cultivateur à légumes, p. tr...	5'-6'	1 tr. c.	1100	6-14 ac.	8 ac.	28 ac.	500 h.	4 11	4 40 ch. moy.	6 00	14 51	1 82 ac.	1.3
Cultivateur à légumes, p. tr...	7'-8'	2 tr. c.	1650	8-18 ac.	13 ac.	46 ac.	500 h.	5 70	6 41 ch. moy.	6 00	18 11	1 39 ac.	0.8
Bineuse rotative, chev. simp.	7'	2 tr. c.	1630	18-24 ac.	20 ac.	70 ac.	500 h.	3 62	6 41 ch. moy.	6 00	16 03	81 ac.	0.5
Bineuse rotative, double, tr.	7'	2 tr. c.	1820	18-24 ac.	20 ac.	70 ac.	500 h.	7 17	6 41 ch. moy.	6 00	19 58	98 ac.	0.5
Rouleau, chev.....	9'	2 chev.	380	14-18 ac.	16 ac.	56 ac.	500 h.	4 57	6 00	6 00	16 57	1 04 ac.	0.6
"	"	2 tr. c.	1680	25-35 ac.	30 ac.	60 ac.	500 h.	7 65	6 41 ch. moy.	6 00	20 17	67 ac.	0.3
Rouleau et herse, chev.....	9'	2 tr. c.	1730	20-30 ac.	25 ac.	50 ac.	500 h.	9 96	6 41 ch. moy.	6 00	22 37	89 ac.	0.4
Rouleau ondulé, tand. chev...	8'	2 tr. c.	1700	18-24 ac.	20 ac.	70 ac.	500 h.	5 76	6 41 ch. moy.	6 00	18 17	91 ac.	0.5

TABLEAU 6.—FRAIS ESTIMATIFS DES OPÉRATIONS DE LA FERME (EST DU CANADA) (Suite)

Machine et opération	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
		Grosseur	Force motrice	Mises de fonds sur force motrice et équipement	Écart de l'opération par jour de 10 h.	Opération présumée par jour de 10 h.	Usage annuel présumé des machines	Usage annuel présumé de la force motrice	Frais de la machine par jour de 10 h.	Frais de la force motrice par jour de 10 h.	Salaire de l'opérateur par jour de 10 h.	Frais totaux par jour de 10 h.	Frais par unité indiquée	Heures-hommes par unité
				\$					\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	
<b>Cultivateurs—Fin</b>														
Sarceluse, tand. chev.....	12'		2 chev.	280	13-18 ac.	15 ac.	30 ac.	500 h.	3 69	6 00	6 00	15 69	1 91 ac.	0.5
"	"		2 tr.c.	1580	24-36 ac.	25 ac.	50 ac.	500 h.	3 69	6 41 ch. moy.	6 00	16 10	64 ac.	0.4
Sarceluse à barres, tr.....	9'		2-3 tr.c.	2150	16-26 ac.	20 ac.	40 ac.	500 h.	8 15	9 34 ch. moy.	6 00	23 49	1 17 ac.	0.5
Cultivateur à ressorts, chev....	5 1/2'		2 chev.	360	6-10 ac.	7 ac.	25 ac.	500 h.	4 61	6 00	6 00	16 61	2 38 ac.	1.4
"	"		1 tr.c.	1160	9-13 ac.	10 ac.	35 ac.	500 h.	4 61	4 73 ch. lour.	6 00	15 34	1 54 ac.	1.0
"	"		"	"	"	12 ac.	60 ac.	500 h.	3 51	4 73 ch. lour.	6 00	14 24	1 19 ac.	0.8
Cultivateur à dents rigides, chev.....	6'		3 chev.	500	7-10 ac.	9 ac.	45 ac.	500 h.	3 80	9 00	6 00	18 80	2 09 ac.	1.1
"	7'		2 tr.c.	1730	17-22 ac.	20 ac.	70 ac.	500 h.	7 56	6 41 ch. moy.	6 00	19 97	1 00 ac.	0.5
Cultivateur à dents rigides, tr.	"		"	"	17-22 ac.	"	100 ac.	750 h.	5 65	5 44 ch. moy.	6 00	17 09	85 ac.	0.5
Cultivateur à dents rigides, p. tr.....	7'		2 tr.c.	1700	17-22 ac.	20 ac.	70 ac.	500 h.	6 77	6 41 ch. moy.	6 00	19 18	96 ac.	0.5
Cultivateur à dents rigides, tr.	10'-12'		2-3 tr.c.	2320	20-30 ac.	25 ac.	88 ac.	500 h.	10 69	10 33 ch. lour.	6 00	27 02	1 08 ac.	0.4
"	"		"	"	"	"	188 ac.	750 h.	5 97	9 05 ch. lour.	6 00	21 02	84 ac.	0.4
"	"		3-4 tr.c.	3320	25-35 ac.	30 ac.	150 ac.	500 h.	8 04	13 10 ch. moy.	6 00	27 14	90 ac.	0.3
Herse à ressorts, 2 sect. chev	6'		2 chev.	290	7-11 ac.	8 ac.	16 ac.	500 h.	4 14	6 00	6 00	16 14	2 02 ac.	1.3
"	"		1 tr.c.	1090	10-15 ac.	14 ac.	28 ac.	500 h.	4 14	4 40 ch. moy.	6 00	14 54	1 04 ac.	0.7
Herse à ressorts, 3 sect. chev.	9'-10'		2 tr.c.	1630	18-27 ac.	20 ac.	40 ac.	500 h.	5 94	6 41 ch. moy.	6 00	18 35	91 ac.	0.5
Herse à dents rigides, 3 sect. chev.....	10'		2 chev.	250	14-19 ac.	15 ac.	30 ac.	500 h.	2 43	6 00	6 00	14 43	96 ac.	0.7
Herse à dents rigides, 3 sect. chev.....	"		1 tr.c.	1050	20-30 ac.	25 ac.	50 ac.	500 h.	2 43	4 40 ch. moy.	6 00	12 83	51 ac.	0.4
Herse à dents rigides, 4 sect. tr.	13'		4 chev.	460	20-30 ac.	25 ac.	50 ac.	500 h.	3 44	12 00	6 00	21 44	86 ac.	0.4
Herse à dents rigides, 6 sect. tr.	20'		2 tr.c.	1600	40-55 ac.	50 ac.	100 ac.	500 h.	5 93	6 41 ch. moy.	6 00	18 34	37 ac.	0.2
<b>Ensemencement</b>														
Semoir en lignes, chev. rég....	6'-7'		2 chev.	490	8-11 ac.	10 ac.	20 ac.	500 h.	12 67	6 00	6 00	24 67	2 68 ac.	1.0
"	"		1 tr.c.	1290	10-15 ac.	12 ac.	24 ac.	500 h.	12 67	4 40 ch. moy.	6 00	23 07	1 92 ac.	0.8
"	"		2 tr.c.	1790	16-22 ac.	18 ac.	63 ac.	500 h.	7 70	6 41 ch. moy.	6 00	20 11	1 12 ac.	0.6
Semoir en lignes, chev. rég....	9'		3 chev.	640	10-14 ac.	12 ac.	42 ac.	500 h.	9 33	9 00	6 00	24 33	2 03 ac.	0.8
"	"		2 tr.c.	1840	20-25 ac.	21 ac.	74 ac.	500 h.	9 33	6 41 ch. moy.	6 00	21 74	1 03 ac.	0.5
"	6'-7'		2 chev.	580	8-10 ac.	9 ac.	45 ac.	500 h.	7 49	6 00	6 00	19 49	2 16 ac.	1.1
"	"		3 chev.	680	9-12 ac.	11 ac.	55 ac.	500 h.	7 49	9 00	6 00	22 49	2 04 ac.	0.9
"	"		2 tr.c.	1880	15-22 ac.	17 ac.	85 ac.	500 h.	7 49	6 41 ch. moy.	6 00	19 90	1 17 ac.	0.9

Semoir en lignes, e.ch., tr.....	9'	2 tr.c.	1950	15-22 ac.	17 ac.	34 ac.	500 h.	23 64	6 41 ch. moy.	6 00	36 05	2 12 ac.	0.6
"	"	"	"	"	19 ac.	67 ac.	500 h.	14 14	6 41 ch. moy.	6 00	26 55	1 40 ac.	0.5
Semoir, tasseur, tr.....	8'	2 tr.c.	2000	12-20 ac.	19 ac.	95 ac.	500 h.	10 41	6 41 ch. moy.	6 00	22 82	1 20 ac.	0.5
					15 ac.	30 ac.	500 h.	25 08	6 41 ch. moy.	6 00	37 49	2 50 ac.	0.7 par. ac.
Boîte de semis		manuel			5 ac.					5 00	5 00	1 00 ac.	2.0
Semoir de plantes fourragères.		manuel	5		16 ac.			20		5 00	5 00	3 28 ac.	0.6
Planteuse à poquets, mais		manuel	5		4 ac.			25		5 00	5 20	1 30 ac.	2.5
Semoir à maïs, chev.	1 rang	1 chev.	160	9-13 ac.	5 ac.	5 ac.	500 h.	5 40	3 00	6 00	14 40	2 88 ac.	2.0
Semoir à maïs, chev.	2 rangs	2 chev.	370	9-13 ac.	10 ac.	10 ac.	500 h.	14 30	6 00	6 00	26 30	2 63 ac.	1.0
Semoir à maïs, chev.	2 rangs	2 chev.	420	9-13 ac.	10 ac.	35 ac.	500 h.	4 59	6 00	6 00	16 59	1 66 ac.	1.0
Semoir à maïs, chev.	2 rangs	2 chev.	1850	10-14 ac.	12 ac.	35 ac.	500 h.	18 35	6 00	6 00	30 35	3 04 ac.	1.0
					12 ac.	42 ac.	500 h.	5 78	6 41 ch. moy.	6 00	17 78	1 78 ac.	1.0
Plantation des pommes de terre.....	charrue	2 chev.	230		1, 4 ac.	20 ac.	500 h.	17 90	6 41 ch. moy.	6 00	30 31	2 52 ac.	0.8
e.ch., chev.....	1 rang	2 chev.	500	3-6 ac.	4 ac.	8 ac.	500 h.	12 76	6 00	6 00	24 76	6 18 ac.	2.5
Plantreuse à pommes de terre.	1 rang	2 tr.c.	1800	4-7 ac.	5 ac.	10 ac.	500 h.	12 76	6 41 ch. moy.	6 00	25 17	5 03 ac.	2.0
e.ch., chev.....	"	"	"	"	"	50 ac.	500 h.	3 16	6 41 ch. moy.	6 00	15 57	3 02 ac.	2.0
Plantreuse à pommes de terre.	2 rangs	2-3 tr.c.	2750	6-12 ac.	10 ac.	35 ac.	500 h.	21 86	9 34 ch. moy.	12 00	43 20	4 32 ac.	1.0
e.ch., tr.....	"	"	"	"	6 ac.	21 ac.	500 h.	21 86	9 34 ch. moy.	6 00	37 20	6 20 ac.	0.6
Plantreuse à pommes de terre.	10'	2 chev.	300	15-20 ac.	18 ac.	18 ac.	500 h.	9 35	6 00	6 00	21 35	1 19 ac.	0.6
Semoir à la volée, chev.....	1 rang	manuel	50	1, 1-2, 5 ac.	2 ac.	2 ac.	500 h.	4 39	4 40 ch. moy.	6 00	10 39	5 18 ac.	5.0
Semoir à légumes, p. tr.....	4 rangs	1 tr.c.	1170	9-14 ac.	10 ac.	10 ac.	500 h.	17 25	6 41 ch. moy.	6 00	27 65	2 77 ac.	1.0
	"	2 tr.c.	1670	"	"	"	500 h.	17 25	6 41 ch. moy.	6 00	29 66	2 97 ac.	1.0
Plantreuse mécanique, chev.....	1 rang	2 chev.	400	1, 5-4, 0 ac.	3 ac.	3 ac.	500 h.	18 11	6 00	18 00	42 11	14 04 ac.	10.0
"	"	"	"	"	3 ac.	15 ac.	500 h.	5 31	6 00	18 00	29 31	9 77 ac.	10.0
"	"	2 tr.c.	1700	3, 0-6, 0 ac.	4 ac.	8 ac.	500 h.	10 11	6 41 ch. moy.	18 00	34 52	8 63 ac.	7.5
Semoir à betteraves, e.ch., chev.....	4 rangs	2 chev.	450	9-14 ac.	12 ac.	24 ac.	500 h.	11 65	6 00	6 00	23 65	1 97 ac.	0.8
Semoir à betteraves, e.ch.	"	2 tr.c.	1750	14-17 ac.	15 ac.	30 ac.	500 h.	11 65	6 41 ch. moy.	6 00	24 06	1 60 ac.	0.7
Semoir à betteraves, e.ch., tr.	4 rangs	2 tr.c.	1900	15-20 ac.	17 ac.	34 ac.	500 h.	21 08	6 41 ch. moy.	6 00	33 49	1 97 ac.	0.6
<b>Récoltes</b>													
Faucheuse, chev.....	6'	2 chev.	380	8-11 ac.	10 ac.	35 ac.	500 h.	5 86	6 00	6 00	17 86	1 79 ac.	1.0
"	"	2 tr.c.	1680	14-16 ac.	15 ac.	75 ac.	500 h.	3 66	6 00	6 00	15 66	1 57 ac.	1.0
Faucheuse, p.tr.....	4'-5'	1 tr.c.	1110	10-12 ac.	10 ac.	50 ac.	500 h.	4 03	4 40 ch. moy.	6 00	14 43	1 44 ac.	1.0
Faucheuse, s.p. tr.....	5'-6'	2 tr.c.	1720	14-18 ac.	15 ac.	75 ac.	500 h.	6 75	6 41 ch. moy.	6 00	19 16	1 31 ac.	0.7
Râteau à bascule, chev.....	9'-10'	2-3 tr.c.	2220	18-25 ac.	20 ac.	100 ac.	500 h.	8 17	9 34 ch. moy.	6 00	23 51	1 18 ac.	0.5
Râteau latéral, chev.....	"	1 tr.c.	1100	15-19 ac.	18 ac.	36 ac.	500 h.	4 76	6 00	6 00	16 76	93 ac.	0.6
"	"	2 chev.	460	20-30 ac.	22 ac.	44 ac.	500 h.	4 76	4 40 ch. moy.	6 00	15 16	69 ac.	0.5
"	"	1 tr.c.	1100	16-22 ac.	18 ac.	63 ac.	500 h.	7 32	4 40 ch. moy.	6 00	19 32	1 07 ac.	0.6
"	"	2 chev.	1260	20-30 ac.	25 ac.	88 ac.	500 h.	7 32	4 40 ch. moy.	6 00	17 72	71 ac.	0.4
"	"	1 tr.c.	1760	25-30 ac.	27 ac.	135 ac.	500 h.	5 54	6 41 ch. moy.	6 00	17 95	67 ac.	0.4

TABLEAU 6.—FRAIS ESTIMATIFS DES OPÉRATIONS DE LA FERME (EST DU CANADA) (Suite)

(1) Machine et opération	(2) Grosseur	(3) Force motrice	(4) Mises de fonds sur force motrice et équipement	(5) Écart de l'opération par jour de 10 h.	(6) Opération présumée par jour de 10 h.	(7) Usage annuel présumé des machines	(8) Usage annuel présumé de la force motrice	(9) Frais de la machine de 10 h.	(10) Frais de la force motrice par jour de 10 h.	(11) Salaire de l'opérateur par jour	(12) Frais totaux par jour de 10 h.	(13) Frais par unité indiquée	(14) Heures-hommes par unité
<b>Récoltes—Suite</b>													
Râteau latéral, tr. p.d.f.	9'-10'	2 tr.c.	1950	25-30 ac.	25 ac.	125 ac.	500 h.	10 79	6 41 ch. moy.	6 00	23 20	93 ac.	0.4 "
"	"	"	"	"	"	50 ac.	500 h.	23 84	6 41 ch. moy.	6 00	36 25	1 45 ac.	0.4 "
Mise en vieillottes du foin	manuel												
Faneuse, chev.	7'	2 chev.	320	5-8 acres par 10 h. de travail	15 ac.	15 ac.	500 h.	10 83	6 00	6 00	22 83	1 52 ac.	0.7 "
Râteau ramasseur, p.tr.	10'	2 tr.c.	1660	5-16 ac.	10 ac.	35 ac.	500 h.	6 03	6 41 ch. moy.	6 00	18 44	1 84 ac.	1.0 "
Ramasseuse d'ensilage, p.tr.	10'	2 tr.c.	1660	1-3 ac.	1-2 ac.	42 ac.	500 h.	5 40	6 41 ch. moy.	6 00	17 81	14 80 ac.	8.3 "
"	10'	"	"	12-25 t.	18 t.	63 t.	500 h.	5 40	6 41 ch. moy.	6 00	17 81	99 t.	0.6 "
"	10'	"	"	"	"	90 t.	500 h.	4 07	6 41 ch. moy.	6 00	16 48	91 t.	0.6 "
Ramasseuse de foin, p.tr.	10'	2-3 tr.c.	2400	8-20 ac.	12 ac.	60 ac.	500 h.	10 43	9 34 ch. moy.	6 00	25 77	2 15 ac.	0.8 "
"	10'	"	"	"	15 ac.	75 ac.	500 h.	10 43	9 34 ch. moy.	6 00	25 77	1 72 ac.	0.7 "
"	10'	"	"	"	23 t.	115 t.	500 h.	10 43	9 34 ch. moy.	6 00	25 77	1 12 t.	0.4 t.
Chargement au bras, foin	manuel	2 hommes		10-20 ac.	(15 ac. par 10 h. de travail)					12 00	12 00	80 ac.	1.3 " ac.
"	"	"		15-30 t.	(22 ac. par 10 h. de travail)					12 00	12 00	55 t.	0.9 " t.
Chargeuse à foin, cyl. chev.			290			35 h.		8 29		6 00			
Fourragère, chariot rég., et deux chevaux		2 chev.	275			750 h.		56		6 00	26 85	1 34 t.	1.0 par t.
"		"	200			(20 t. en 10 h. de travail)							
Presse à foin, tr.	17" x 22"	2-3 tr.c.	1250			150 t.	100 h.	12 72		18 00	30 72	2 04 t.	2.0 "
"		"				(y compris 7.5 liv. de fil de fer par t. à 15c. la liv. plus l'essence à raison de 1.5 gall. par h.)					52 10	3 48 t.	2.0 "
Presse-ramasseuse (attaché à la main)		2-3 tr.c.	3500	20-30 t.	25 t.	250 t.	500 h.	17 59	9 34 ch. moy.	18 00	44 93	1 80 t.	1.2 "
"		"				(y compris 7.5 liv. de fil de fer par t. à 15c. la liv.)					73 03	2 92 t.	1.2 "
Presse-ramasseuse, p.d.f.		2-3 tr.c.	3500	20-30 t.	25 t.	250 t.	500 h.	17 59	10 33 ch. lour.	6 00	33 92	1 35 t.	0.4 "
"		"				(y compris 3.5 liv. de fil de fer par t. à 30c. la liv.)					60 22	2 41 t.	0.4 "
Presse-ramasseuse, aux.		2-3 tr.c.	4000	20-30 t.	30 t.	300 t.	500 h.	23 20	9 34 ch. moy.	6 00	38 54	1 28 t.	0.3 "
"		"				(y compris 3½ liv. de ficelle d'engravage par tonne à 30c. la liv. plus l'essence à raison de 1.5 gall. par h.)					74 54	2 49 t.	
Presse-ramasseuse, aux.		2-3 tr.c.	4500	25-50 t.	35 t.	525 t.	500 h.	20 40	9 34 ch. moy.	6 00	35 74	1 02 t.	0.3 par t.
"		"				(y compris 3½ liv. de ficelle d'engravage par t. plus l'essence à raison de 1.5 gall. par h.)					76 99	2 20 t.	0.3 "
Récolte de maïs	manuel	faucille		0.6-1.3 ac.	1 ac.					6 00	6 00	6 00 ac.	10.0 par ac.
Lieuse à maïs, chev.	1 rang	2 chev.	700	3-6 ac.	4 ac.	8 ac.	500 h.	22 20	6 00	6 00	34 20	8 55 ac.	2.5 "
"	"	3 chev.	800	4-7 ac.	5 ac.	10 ac.	500 h.	22 20	9 00	6 00	37 20	7 44 ac.	2.0 "
"	"	"	800	(y compris 2½ liv. de ficelle d'engravage par tonne à 30c. la liv.)							40 95	8 20 ac.	

"	"	"	2 tr.c.	2000	6-9 ac. (y compris 2½ liv. de ficelle d'engerbage par tonne à 30c. la liv.)	7 ac.	25 ac.	500 h.	13 63	6 41 ch. moy.	6 00	26 04	3 72 ac.	1, 4 par ac.
"	"	"	"	"	"	"	"	"	13 63	6 41 ch. moy.	6 00	31 29	4 47 ac.	"
Lieuse à maïs, p.d.f.	1 rang	2210	2 tr.c.	2210	6-10 ac. (y compris 2½ liv. de ficelle d'engerbage par tonne à 30c. la liv.)	8 ac.	28 ac.	500 h.	23 24	6 41 ch. moy.	6 00	35 65	4 46 ac.	1, 3 par ac.
Lieuse à maïs, p.d.f., charg.	1 rang	2850	2-3 tr.c.	2850	3-7 ac.	5 ac.	70 ac.	500 h.	8 98	9 34 ch. moy.	6 00	41 65	5 20 ac.	2, 0 par ac.
"	1 rang	"	2-3 tr.c.	"	5-9 ac.	7 ac.	105 ac.	500 h.	8 98	9 34 ch. moy.	6 00	24 32	4 86 ac.	1, 4
"	"	"	2-3 tr.c.	"	(y compris 2½ liv. de ficelle d'engerbage par acre à 30c. la liv.)	"	"	"	"	"	"	29 57	3 48 ac.	1, 4
Récolteuse de maïs, p.d.f.	1 rang	2350	2 tr.c.	2350	3-7 ac.	5 ac.	70 ac.	500 h.	8 98	7 07 ch. lour.	6 00	22 05	4 23 ac.	2, 0
"	"	4000	3-4 tr.c.	4000	5-8 ac.	6 ac.	45 ac.	500 h.	18 23	14 42 ch. lour.	6 00	38 65	6 45 ac.	1, 7
"	"	"	"	"	"	8 ac.	80 ac.	500 h.	15 01	14 42 ch. lour.	6 00	35 43	4 44 ac.	1, 3
"	"	"	"	"	"	120 t.	100 h.	500 h.	15 01	14 42 ch. lour.	6 00	35 43	30 t.	1, 3
Souffleur de fourrages, tr.	ensilage	2390	2-3 tr.c.	2390	50-100 t.	75 t.	35 h.	500 h.	12 46	9 34 ch. moy.	6 00	27 80	0 37 t.	0, 14 par t.
"	"	"	"	"	"	75 t.	50 h.	500 h.	9 23	9 34 ch. moy.	6 00	24 57	0 33 t.	0, 14
"	foin	"	"	"	20-40 t.	30 t.	35 h.	500 h.	12 46	9 34 ch. moy.	6 00	27 80	0 33 t.	0, 33
Ensileur, tr.	10"	2450	2-3 tr.c.	2450	40-80 t.	40 t.	200 t.	500 h.	10 33	10 33 ch. lour.	6 00	26 66	0 66 t.	0, 25
"	"	"	"	"	"	40 t.	300 t.	500 h.	7 44	10 33 ch. lour.	6 00	23 77	0 59 t.	0, 25
"	"	"	"	"	"	70 t.	350 t.	500 h.	10 33	10 33 ch. lour.	6 00	26 66	0 38 t.	0, 14
"	16"	2650	"	2650	50-120 t.	80 t.	600 t.	500 h.	12 59	11 32 ch.t.lour.	6 00	29 91	0 37 t.	0, 12
"	"	"	"	"	"	80 t.	400 t.	500 h.	16 78	11 32 ch.t.lour.	6 00	34 10	0 43 t.	0, 12
"	"	"	"	"	"	80 t.	800 t.	500 h.	10 50	11 32 ch.t.lour.	6 00	27 82	0 35 t.	0, 12
Ensileur, tracteur.	10"	2450	2-3 tr.c.	2450	(2 hommes)	60 t.	300 t.	500 h.	10 33	10 33 ch. lour.	12 00	106 90	1 76 t.	1, 7
Chariots et main-d'œuvre.	4 chariots	2500	8 chev.	2500	(8 hommes)	(pas d'homme dans le silo)	"	"	2 24	24 00	48 00	"	"	"
Lieuse, tracteur.	10"	2850	2 tr.c.	2850	(2 hommes)	(y compris la chargeuse)	500 h.	"	8 98	7 07 ch. lour.	12 00	123 51	1 65 t.	1, 3
Ensileur, tracteur.	10"	2450	2-3 tr.c.	2450	(2 hommes)	(75 tonnes par jour)	"	"	10 33	10 33 ch. lour.	12 00	"	"	"
Chariots et main-d'œuvre.	cinq	3125	10 chev.	3125	(5 hommes)	(pas d'homme dans le silo)	"	"	2 80	30 00	30 00	127 26	1 70 t.	1, 3
Épéreuse de maïs, p.d.f.	1 rang	3030	2-3 tr.c.	3030	4-9 ac.	5 ac.	50 ac.	500 h.	11 44	9 34 ch. moy.	6 00	26 78	5 35 ac.	2, 0
"	"	"	"	"	"	"	100 ac.	500 h.	6 47	9 34 ch. moy.	6 00	21 81	4 37 ac.	2, 0
"	2 rangs	3600	2-3 tr.c.	3600	6-16 ac.	9 ac.	90 ac.	500 h.	17 45	9 34 ch. moy.	6 00	32 97	3 66 ac.	1, 1
Récolteuse de fourrages, 1 tr.	(maïs)	5000	3-4 tr.c.	5000	(2 hommes)	75 t.	75 h.	500 h.	32 68	16 07 ch.t.lour.	12 00	"	"	"
Souffleur, 1 tr.	"	2390	2-3 tr.c.	2390	(3 hommes)	"	35 h.	500 h.	12 46	9 34 ch. moy.	18 00	130 81	1 74 t.	0, 8
3 chariots, 1 tracteur.	"	3000	2 tr.c.	3000	(1 homme)	(déchargeuse de voiture; pas d'homme dans le silo)	"	"	17 85	6 41 ch. moy.	6 00	"	"	"
Récolteuse de fourrages, 1 tr.	(foin vert)	5000	3-4 tr.c.	5000	(2 hommes)	50 t.	75 h.	500 h.	32 68	16 07 ch.t.lour.	12 00	"	"	"
Souffleur, 1 tr.	"	2390	2-3 tr.c.	2390	(2 hommes)	"	35 h.	500 h.	12 46	9 34 ch. moy.	12 00	124 81	2 50 t.	1, 0
3 chariots, 1 tracteur.	"	3000	2 tr.c.	3000	(1 homme)	(déchargeuse de voiture; pas d'homme dans le silo)	"	"	17 85	6 41 ch. moy.	6 00	"	"	"
Récolteuse de fourrages, 1 tr.	(foin sec)	3600	3-4 tr.c.	3600	(1 homme)	30 t.	75 h.	500 h.	32 68	16 07 ch.t.lour.	6 00	"	"	"
Souffleur, 1 tr.	"	2000	2-3 tr.c.	2000	(2 hommes)	(déchargeuse de voiture; pas d'homme dans la tasserie)	"	"	12 46	19 34 ch. moy.	12 00	118 81	3 96 t.	1, 3
3 chariots, 1 tracteur.	"	2260	2 tr.c.	2260	(1 homme)	(déchargeuse de voiture; pas d'homme dans la tasserie)	"	"	17 85	6 41 ch. moy.	6 00	"	"	"
Moissonneuse-lieuse, chev.	6'-7'	750	2 chev.	750	6-9 ac. (y compris 2½ liv. de ficelle d'engerbage par acre à 30c. la liv.)	8 ac.	40 ac.	500 h.	10 92	6 00	6 00	22 92	2 86 ac.	1, 3
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	28 92	3 61 ac.	1, 3
"	"	850	3 chev.	850	7-14 ac. (y compris 2½ liv. de ficelle d'engerbage par acre à 30c. la liv.)	10 ac.	50 ac.	500 h.	10 92	9 00	6 00	25 92	2 59 ac.	1, 0
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	33 42	3 34 ac.	1, 0
"	"	850	"	850	10-17 ac. (y compris 2½ liv. de ficelle d'engerbage par acre à 30c. la liv.)	13 ac.	65 ac.	500 h.	10 92	6 41 ch. moy.	12 00	29 33	2 26 ac.	1, 5
"	"	2050	2 tr.c.	2050	"	"	"	"	10 92	6 41 ch. moy.	"	39 08	3 01 ac.	1, 5

TABLEAU 6.—FRAIS ESTIMATIFS DES OPÉRATIONS DE LA FERME (EST DU CANADA) (Fin)

Machine et opération	Grosseur	Force motrice	Mises de fonds sur force motrice et équipement	Écart de l'opération par jour de 10 h.	Opération présumée par jour de 10 h.	Usage annuel présumé des machines	Usage annuel présumé de la force motrice	Frais de la machine par jour de 10 h.	Frais de la force motrice par jour de 10 h.	Salaire de l'opérateur par jour de 10 h.	Frais totaux par jour de 10 h.	Frais par unité indiquée	Heures-hommes par unité
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
			\$					\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	
<b>Récoltes—Fin</b>													
Moissonneuse-lieuse, p.d.f.	8'	2-3 tr.c.	2670	15-25 ac.	15 ac.	75 ac.	500 h.	16 02	9 34 ch. moy.	10 00	35 36	2 36 ac.	1.3
“	“	“	“	15-25 ac.	20 ac.	100 ac.	500 h.	16 02	9 34 ch. moy.	10 00	35 36	1 78 ac.	1.0
“	“	“	“	(y compris 2½ liv. de ficelle d'engrèbage par acre à 30c.)	(y compris 2½ liv. de ficelle d'engrèbage par acre à 30c.)						50 54	2 53 ac.	1.0
Mise en moyettes 2 grains	manuel			5-8 ac.	7 ac.					6 00	6 00	86 ac.	1.4
Moissonneuse-batteuse, tr. p.d.f.	3'-4'	2-3 tr.c.	3200	5-10 ac.	7.5 ac.	75 ac.	500 h.	15 87	9 34 ch. moy.	12 00	37 21	4 96 ac.	2.7
Moissonneuse-batteuse, tr. p.d.f.	“	“	“	“	9 ac.	90 ac.	500 h.	15 87	9 34 ch. moy.	12 00	37 21	4 14 ac.	2.2
Moissonneuse-batteuse, tr. p.d.f.	5'-6'	2-3 tr.c.	3500	9-15 ac.	12 ac.	120 ac.	500 h.	19 47	10 33 ch. moy.	12 00	41 08	3 42 ac.	1.7
Moissonneuse-batteuse, tr. aux.	5'-6'	2-3 tr.c.	4900	10-18 ac.	12 ac.	120 ac.	500 h.	26 68	9 34 ch. moy.	12 00	48 02	4 00 ac.	1.7
“	“	“	“	“	“	240 ac.	500 h.	17 02	9 34 ch. moy.	12 00	38 36	3 20 ac.	1.7
Moissonneuse-batteuse, auto.	8'-10'		4500	(y compris 10-25 ac.)	7 gal. de carburant par jour et l'huile)			51 33		12 00	63 33	3 38 ac.	1.7
“	“		“	“	15 ac.	150 ac.		29 60		12 00	41 60	4 22 ac.	1.3
“	“		“	(y compris 14 gal. de carburant par jour et l'huile)	14 gal. de carburant par jour et l'huile)	300 ac.					45 80	3 06 ac.	1.3
Clairre à pommes de terre.		2 chev.	230	0.7-1.5 ac.	1.2 ac.	12 ac.	500 h.	43	6 00	6 00	12 43	10 40 ac.	8.3
Arracheuse de pommes de terre, chev.	1 rang	2 chev.	500	2-4 ac.	2.5 ac.	5 ac.	500 h.	13 57	6 00	6 00	25 57	10 20 ac.	4.0
Arracheuse de pommes de terre, chev.	“	“	“	2-4 ac.	2.5 ac.	9 ac.	500 h.	8 44	6 00	6 00	20 44	8 20 ac.	4.0
Arracheuse de pommes de terre, chev.	“	2 tr.c.	1800	4-6 ac.	4.5 ac.	16 ac.	500 h.	8 44	6 41 ch. moy.	12 00	26 85	5 97 ac.	4.4
Arracheuse de pommes de terre, p.d.f.	1 rang	2 tr.c.	1980	4-6 ac.	5 ac.	25 ac.	500 h.	11 54	7 07 ch. lour.	6 00	24 61	4 93 ac.	2.0
Arracheuse de pommes de terre, p.d.f.	2 rangs	2-3 tr.c.	2890		9 ac.	45 ac.	500 h.	21 50	10 33 ch. lour.	6 00	37 83	4 21 ac.	1.1
Arracheuse de pommes de terre, tr. p.d.f.	1 rang	2-3 tr.c.	3500		5 ac.	50 ac.	500 h.	17 87	10 33 ch. lour.	30 00	58 20	11 60 ac.	10.0
Arracheuse de betteraves.	manuel				0.3 ac.					6 00	6 00	20 00 ac.	33.3
Arracheuse de betteraves, chev.	1 rang	2 chev.	320	2-5 ac.	3 ac.	45 ac.	500 h.	1 04	6 00	6 00	13 04	4 34 ac.	3.3
Arracheuse de betteraves, p.tr.	1 rang	2 tr.c.	1620	4-6 ac.	5 ac.	38 ac.	500 h.	2 16	7 07 ch. lour.	6 00	15 23	3 05 ac.	2.0
“	2 rangs	2-3 tr.c.	2170	5-8 ac.	7 ac.	53 ac.	500 h.	2 89	10 33 ch. lour.	6 00	19 22	2 75 ac.	1.4
“	1 rang	3 tr.c.	5200	1.5-4 ac.	3 ac.	30 ac.	500 h.	35 68	12 57 ch. lour.	12 00	60 25	20 10 ac.	6.6

**Opérations diverses**

Épandeur de fumier, chev.....	50 boiss.	2 chev.	550	10-15 ac.	13 t.	100 t.	500 h.	4 48	6 00	6 00	16 48	1 27 t.	0 8
Épandeur de fumier, tr.....	60 boiss.	2 tr.c.	1900	.....	20 t.	150 t.	500 h.	5 31	6 41 ch. moy.	6 00	17 72	89 t.	0 5
Épandeur de fumier, p.d.f.....	60 boiss.	2-3 tr.c.	2500	.....	20 t.	200 t.	500 h.	5 81	9 34 ch. moy.	6 00	21 15	1 06 t.	0 5
Chariot à fumier, chev.....	.....	2 chev.	400	7-12 t.	10 t.	.....	500 h.	0 27	6 00	6 00	12 27	1 23 t.	1 0 par t.
“	.....	“	“	10-17 t.	15 t.	.....	500 h.	0 27	6 00	12 00	18 27	1 22 t.	1 3
Distributeur d'engrais chimiques, chev.....	8'	2 chev.	390	8-16 ac.	10 ac.	35 ac.	500 h.	6 74	6 00	6 00	18 74	1 87 t.	1 0
Chariot régulier, chev.....	.....	2 chev.	475	(avec ridelles)	.....	750 h.	500 h.	0 56	6 00	6 00	12 56	.....	.....
Chariot, pneus, rég.....	.....	2 tr.c.	1925	(avec ridelles à toutes fins)	.....	750 h.	500 h.	0 63	6 41 ch. moy.	6 00	13 04	.....	.....
Tarare.....	.....	manuel	100	.....	100 bois.	10 h.	.....	8 36	.....	6 00	14 36	14 bois.	0 1 par bois
Batteuse à céréales, tr.....	22 x 38	2-3 tr.c.	4000	.....	1000 bois.	50 h.	500 h.	46 97	11 32 ch.t.lour.	6 00	64 29	06 bois.	.....
Batteuse à céréales, tr.....	18 x 36	2 tr.c.	2500	.....	500 bois.	50 h.	500 h.	23 66	8 06 ch.t.lour.	6 00	37 72	08 bois.	.....
Broyeuse d'aliments.....	6"	5 H.P.	315	(et huile)	2 5 t.	19 t.	100 h.	2 63	4 12	.....	6 75	.....	.....
Broyeuse d'aliments, él.....	.....	2 H.P.	260	.....	2 0 t.	15 t.	75 h.	3 99	.....	.....	3 99	.....	.....
.....	.....	.....	.....	(y compris électricité à 2c. 2kwh. par h.)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4 39	.....	.....
Mouillage à marteaux, tr.....	18 H.P.	2-3 tr.c.	2250	.....	15 t.	75 t.	500 h.	8 21	9 34 ch. moy.	6 00	23 55	1 57 t.	.....
Pulvérisateur, tonneau.....	40 gal.	2 chev.	300	2-4 ac.	3 5 ac.	20 h.	500 h.	6 38	6 00	6 00	18 38	5 25 ac.	.....
Pulvérisateur, traction.....	100 gall.	2 chev.	540	4 7 ac.	6 ac.	35 h.	500 h.	8 53	6 00	6 00	20 53	3 42 ac.	.....
Pulvérisateur à moteur.....	2-3 H.P.	2 chev.	950	.....	.....	75 h.	500 h.	12 83	6 00	6 00	24 83	.....	.....
.....	.....	.....	1750	25-50 ac.	35 ac.	70 ac.	500 h.	14 18	5 75 ch. lég.	6 00	25 93	74 ac.	.....
.....	.....	.....	“	“	“	125 ac.	500 h.	9 00	5 75 ch. lég.	6 00	20 75	59 ac.	.....
.....	.....	.....	“	(y compris les matériaux de pulvérisation à 45c. l'acre)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	36 50	1 04 ac.	.....

NOTE.— Voir la partie qui traite des facteurs employés dans le calcul des frais de même que les explications des tableaux dans le texte et la liste des abréviations. Ce tableau est compilé d'après les tableaux premiers 2, 4 et 5.

**TABLEAU 7.—INVENTAIRE, MISE DE FONDS ET FRAIS ANNUELS D'UTILISATION DE LA FORCE MOTRICE, DE LA MACHINERIE ET DE L'OUTILLAGE**

FERME DE 50 ACRES DONT ENVIRON 45 SONT EN CULTURE\*

Force motrice, machinerie et outillage	EXEMPLE A			EXEMPLE B			EXEMPLE C		
	Valeur	Usage	Frais annuels	Valeur	Usage	Frais annuels	Valeur	Usage	Frais annuels
Force motrice— tr. carburant..... chev. et aliments.....	\$200		\$250	\$200	500 hres	\$300	\$1000 200	500 hres	\$220 \$250
	\$		\$ c.	\$		\$ c.	\$		\$ c.
Charrue, cheval et/ou tracteur.....	30	15ac.	6 45	30	15ac.	6 45	80	24ac.	14 00
Herse à disques, chev. et/ou tracteur.....	80	45ac.	8 15	80	45ac.	8 15	80	45ac.	8 15
Cultivateur à maïs.....	25	23ac.	4 37	60	(2 item)	7 58	60	(2 item)	7 58
Scarificateur et/ou butteur									
Rouleau et/ou rouleau ondulé.....									
Cultivateur.....									
Herse à dents flexibles et/ou rigides.....	140	(2 item)	13 14	140	(2 item)	13 14	140	(2 item)	13 14
Semoir en lignes.....	290	20ac.	25 34	290	20ac.	25 34	290	20ac.	25 34
Planteuse de pommes de terre.....				300	10ac.	25 52	300	10ac.	25 52
Faucheuse.....	180	20ac.	17 88	180	20ac.	17 88	180	20ac.	17 88
Râteau et/ou faneuse.....	100	20ac.	8 76	100	20ac.	8 76	100	20ac.	8 76
Chargeuse à foin.....	(Pour les exemples A et C on a présumé que le coût annuel par cheval était moindre que le coût moyen ou \$125 à cause du peu de travail requis)								
Presse.....									
Lieuse à maïs.....									
Ensilcur ou souffleur.....									
Récolteuse de fourrages.....									
Moissonneuse-batteuse.....									
Moissonneuse-lieuse.....	550	25ac.	51 63	550	25ac.	51 63	550	25ac.	51 63
Arracheuse de pommes de terre.....									
Épandeur de fumier.....									
Voitures et traîneau.....	300		34 35	300		34 35	300		34 35
Tarare.....									
Batteuse.....									
Broyeuse ou moulangé à marteaux.....									
Vaporisateur.....				250		29 87	250		29 87
Machine à traire.....									
Refroidisseur à lait.....									
Écrémeuse.....									
Pompe à l'eau, bras ou él.	25		2 00	25		2 00	25		2 00
Outillage spécial.....									
Outils.....	100		9 00	100		9 00	100		9 00
Mise de fonds en force motrice.....	200			200			1200		
Mise de fonds en équipement.....	1820			2405			2455		
Mises de fonds totales... (Mise de fonds par acre en culture).....	2020 (45)			2605 (58)			3655 (81)		
Frais annuels, force motrice.....			250 00			300 00			470 00
Frais annuels, équipement.....			181 07			239 67			247 22
Frais annuels totaux.....			431 07			539 67			717 22
Frais annuels totaux par acre en culture.....			9 58			11 99			15 94

NOTE.—Exemple A—Deux chevaux et environ 11 machines.

Exemple B—Semblable à l'exemple A, mais comprenant 14 machines dont 3 servant à la production des pommes de terre ou l'équivalent pour une autre récolte spéciale.

Exemple C—Semblable à l'exemple B, mais comprenant un tracteur à une charrue et 2 chevaux.

**TABLEAU 8.—INVENTAIRE, MISE DE FONDS ET FRAIS ANNUELS D'UTILISATION DE LA FORCE MOTRICE, DE LA MACHINERIE ET DE L'OUTILLAGE**

FERME DE 100 ACRES DONT ENVIRON 70 SONT EN CULTURE

Force motrice, machinerie et outillage	EXEMPLE A			EXEMPLE B			EXEMPLE C		
	Valeur	Usage	Frais annuels	Valeur	Usage	Frais annuels	Valeur	Usage	Frais annuels
Force motrice— tr. carburant..... chev. et aliments.....	\$400	500 hres	\$600 00	\$1,500 200	250 hres	\$232 65 250	\$2,000 200	250 hres	\$330 20 250 00
	\$		\$ c.	\$		\$ c.	\$		\$ c.
Charrue, cheval et/ou tracteur.....	100	20 ac.	14 10	190	(2 item)	33 33	230	(2 item)	38 55
Herse à disques, chev. et/ou tracteur.....	110		11 44	180	50 ac.	17 65	220	56 ac.	23 95
Cultivateur à maïs.....				180	50 ac.	23 65	230	50 ac.	27 40
Scarificateur et/ou butteur	25	23 ac.	4 37	60	(2 item)	7 58	60	(2 item)	7 58
Rouleau et/ou rouleau ondulé.....	200	20 ac.	17 19	200	20 ac.	17 19	200	20 ac.	17 19
Cultivateur.....	200	45 ac.	18 99	200	40 ac.	21 82	200	70 ac.	23 71
Herse à dents flexibles et/ou rigides.....	50	30 ac.	4 86	50	30 ac.	4 86	50	30 ac.	4 86
Semoir en lignes.....	290	20 ac.	25 34	290	20 ac.	25 34	290	20 ac.	25 34
Planteuse de pommes de terre.....				300	10 ac.	25 52	300	10 ac.	25 52
Faucheuse.....	180	35 ac.	20 50	180	35 ac.	20 50	180	35 ac.	20 50
Rateau et/ou faneuse.....	269	36 ac.	23 56	260	36 ac.	23 56	260	36 ac.	23 56
Chargeuse à foin.....	230	35 ac.	22 45	230	35 ac.	22 45	290	35 ac.	29 00
Presse.....									
Lieuse à maïs.....	500	10 ac.	44 40	500	10 ac.	44 40	500	10 ac.	44 40
EnsilEUR ou souffleur.....							450	150 ton	49 21
Récolteuse de fourrages.....	(Dans les exemples E et F le travail des chevaux a été réduit à \$125 à cause de l'emploi de tracteurs)								
Moissonneuse-batteuse.....									
Moissonneuse-lieuse.....	550	25 ac.	51 63	550	25 ac.	51 63	550	25 ac.	51 63
Arracheuse de pommes de terre.....				300	10 ac.	29 50	300	10 ac.	29 50
Épandeur de fumier.....	350	150 ton	35 48	350	150 ton	35 48	350	150 ton	35 48
Voitures et traîneau.....	375	(2 item)	39 50	375	(2 item)	39 30	375	(2 item)	39 30
Tarare.....	100		8 36	100		8 36	100		8 36
Batteuse.....	(Y compris l'électricité pour la broyeuse à 10 kwh. par t. à 2c. soit \$3)								
Broyeuse ou moulange à marteaux.....	90	15 ton	16 05	90	15 ton	16 05	260	15 ton	32 90
Vaporisateur.....				250		29 87	250		29 87
Machine à traire.....	(Y compris l'énergie)								
Refroidisseur à lait.....	(Y compris l'énergie motrice à \$15)								
Écrémeuse.....	150	150 hres	15 77						
Pompe à l'eau.....	20		2 00	200		33 22	200		33 22
Outillage spécial.....							50		4 50
Outils.....	100		9 00	100		9 00	100		9 00
Mise de fonds en force motrice.....	400			1700			2200		
Mise de fonds en équipement.....	3880			5460			6770		
Mises de fonds totales..	4280			7160			8970		
(Mise de fonds par acre en culture)	(61)			(102)			(128)		
Frais annuels, force motrice.....			600 00			482 65			580 20
Frais annuels, équipement.....			384 79			604 86			766 33
Frais annuels totaux.....			984 79			1087 51			1346 53
Frais annuels totaux par acre en culture.....			14 07			15 54			19 24

NOTE.—Exemple D—Quatre chevaux et environ 20 machines.

Exemple E—Semblable à l'exemple D, mais comprenant un tracteur à 2 charrues, 2 chevaux, 4 machines pour les pommes de terre et une trayeuse mécanique.

Exemple F—Semblable à l'exemple D, mais comprenant un tracteur à 3 charrues, 2 chevaux, un ensileur et un refroidisseur à lait. Équipement total de 30 machines.

**TABLEAU 9.—INVENTAIRE, MISE DE FONDS ET FRAIS ANNUELS D'UTILISATION DE LA FORCE MOTRICE, DE LA MACHINERIE ET DE L'OUTILLAGE**

FERME DE 200 ACRES DONT ENVIRON 150 SONT EN CULTURE

Force motrice, machinerie et outillage	EXEMPLE A			EXEMPLE B			EXEMPLE C		
	Valeur	Usage	Frais annuels	Valeur	Usage	Frais annuels	Valeur	Usage	Frais annuels
Force motrice— tr. carburant..... chev. et aliments.....	\$1,500 200	500 hres	\$320 40 250	\$2,000 200	500 hres	\$467 20 300	\$3,500 (DEUX TRACTEURS)		\$700 00
	\$		\$ c.	\$		\$ c.	\$		\$ c.
Charrue, cheval et/ou tracteur.....	190	(2 item)	40 05	190	(2 item)	40 05	310	(2 item)	51 02
Herse à disques, chev. et/ou tracteur.....	220	80 ac.	25 11	220	80 ac.	25 11	220	80 ac.	25 11
Cultivateur à maïs.....	180	60 ac.	23 65	180	60 ac.	23 65	180	60 ac.	23 65
Scarificateur et/ou butteur.....				60	(2 item)	7 58	50		7 77
Rouleau et/ou rouleau ondulé.....	200	40 ac.	18 38	200	40 ac.	18 38	200	40 ac.	18 38
Cultivateur.....	200	80 ac.	23 71	200	80 ac.	23 71	200	80 ac.	23 71
Herse à dents flexibles et/ou rigides.....	50	40 ac.	5 51	60	60 ac.	6 88	60	60 ac.	6 88
Semoir en lignes.....	290	40 ac.	26 95	290	40 ac.	26 95	340	40 ac.	32 67
Planteuse de pommes de terre.....				300	10 ac.	25 52	300	10 ac.	25 52
Faucheuse.....	180	80 ac.	27 47	180	80 ac.	27 47	220	80 ac.	33 75
Râteau et/ou faneuse.....	260	80 ac.	25 63	260	80 ac.	25 63	260	80 ac.	25 63
Chargeuse à foin.....	290	80 ac.	31 49	290	80 ac.	31 49			
Presse.....									
Lieuse à maïs.....	500	10 ac.	44 40	850	15 ac.	93 10			
Ensileur ou souffleur.....							390		43 62
Récolteuse de fourrages.....							2000	500 t.	185 55
Moissonneuse-batteuse.....									
Moissonneuse-lieuse.....	550	60 ac.	54 90	550	60 ac.	54 90	670	60 ac.	80 12
Arracheuse de pommes de terre.....				480	10 ac.	50 91	480	10 ac.	50 91
Épandeur de fumier.....	350	200 tn.	39 22	350	200 t.	39 22	400	200 t.	42 40
Voitures et traîneau.....	375	(2 item)	39 30	625		66 88	825		86 93
Tarare.....	100		8 36	100		8 36	100		8 36
Batteuse.....									
Broyeuse ou moulange à marteaux.....	90	20 t.	19 73	260	20 t.	35 48	260	20 t.	35 48
Vaporisateur.....				250		29 87	750		88 30
Machine à traire.....	325		64 60	325		64 60	325		64 60
Pefroidisseur à lait.....							520		79 00
Écrémeuse.....									
Pompe à l'eau, bras ou él.....	200		33 22	200		33 22	200		33 22
Outillage spécial.....	50		4 50	50		4 50	100		9 00
Outils.....	100		9 00	200		18 00	200		18 00
Mise de fonds en force motrice.....	1700			2200			3500		
Mise de fonds en équipement.....	4700			6670			9560		
Mises de fonds totales.....	6400			8870			13060		
(Mise de fonds par acre en culture).....	(43)			(59)			(87)		
Frais annuels, force motrice.....			750 40			767 20			700 00
Frais annuels, équipement.....			565 18			781 46			1100 58
Frais annuels totaux.....			1135 58			1548 66			1800 58
Frais annuels totaux par acre en culture.....			7 57			10 32			12 00

NOTE.—Exemple G—Un tracteur à 2 charrues, 2 chevaux et environ 20 machines.

Exemple H—Semblable à l'exemple G, mais comprenant un tracteur à 2-3 charrues, 2 chevaux, une machine à traire et 4 machines pour la production des pommes de terre. Équipement total: 26 machines.

Exemple I—Semblable à l'exemple G, mais comprenant un tracteur à 2 charrues et un tracteur à 2-3 charrues, pas de chevaux, des machines pour les pommes de terre, une récolteuse de fourrages et un souffleur. Équipement total: 28 machines.